

531^e Le Petit Tram

Décembre 2023

centre
culturel
d'Ittre

LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL - UNE ÉDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE



Centre culturel d'Ittre

VIVRE

SOIRÉE CINÉMA

LUNDI 18 DÉCEMBRE À 20H

ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE (RUE BASSE 11, ITTRE)
SÉANCE : 5€ - ARTICLE 27 : 1,25€
SOUPE BIO SUR RÉSERVATION, SERVIE À PARTIR DE 19H (5€)

info@ittreculture.be - 067/64 73 23
www.ittreculture.be

Détails page 6

Centre culturel d'Ittre

MAISONS

NOËL AU THÉÂTRE CINÉ-CONTES

Dans le cadre du Festival Ciné-Mômes 2023
SPECTACLE ATELIER

A PARTIR DE 4 ANS

Goûter : cougnous et chocolat chaud

Avec Lorie Strens (conteuse) en étroite collaboration avec La Vidéothèque Nomade. Le spectacle sera suivi d'un atelier créatif où chacun (petits et grands) sera invité à créer sa maison imaginaire avec des matériaux de récupération...

MARDI 26 DÉCEMBRE À 15H

SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL

PRÉVENTE : 7€ - SUR PLACE 9€

info@ittreculture.be - 067/64 73 23
www.ittreculture.be

Détails page 12

FEER'ITTRE 2023 : PROGRAMME

VENDREDI 8/12

17h00 : Ouverture du marché et des chalets
18h00 : Arrivée du Père Noël en calèche
19h00 : Cérémonie d'ouverture officielle
23h00 : fermeture des chalets
De 18h00 à 21h00 : Présence du Père Noël
Durant la soirée : artistes de rue spectacle feu et led

SAMEDI 9/12

15h00 : Ouverture des chalets
16h00 : Arrivée du Père Noël en calèche
18h00 et 19h30 : Casse-noisettes et Ours polaires (spectacles)
20h00 : O'Boy (groupe musical)
23h00 : Fermeture des chalets
De 16h00 à 21h00 : Présence du Père Noël

DIMANCHE 10/12

11h00 : Ouverture des chalets
14h00 : Arrivée du Père Noël en calèche
14h30 : No Man's band
20h00 : Fermeture des chalets et du marché
De 14h00 à 18h00 : Présence du Père Noël



WWW.FEERITTRE.BE



HOMMAGE À MICHEL OLYFF, UN DES FONDATEURS DU PETIT TRAM

Michel Olyff, Haut-Ittrois depuis plus de 50 ans et artiste graphiste dont la réputation a dépassé nos frontières, s'est éteint le 17 novembre dernier à l'âge de 96 ans. Par-delà l'artiste et le transmetteur de passion en tant que professeur, c'était aussi un compagnon, un ami, un voisin mais, plus que tout à nos yeux, c'était celui qui a donné naissance en 1974 au mensuel qui nous tient tellement à cœur depuis : le Petit Tram. Pour lui rendre hommage, notre équipe a souhaité laisser la parole à plusieurs Ittrois qui l'ont connu et côtoyé durant ces nombreuses années vécues au sein de notre village.

Nathalie Lourtie - Directrice



« Michel Olyff est décédé le 17 novembre 2023. Haut-Ittrois de longue date, Michel a marqué notre histoire et l'histoire de notre village par son talent, sa militance et son dévouement.

Parmi les faits marquants de son inlassable activité, on peut relever les étapes suivantes :

- Il est membre fondateur du mensuel culturel « Le Petit Tram » ;
- Il est membre fondateur de « Paix Juste au Proche-Orient » (PJPO) ;
- Il est membre de longue date du mouvement politique ittrois « Participation & Alternatives » (P.A.) ;
- Il est l'auteur du chemin de croix contemporain de l'église Saint Laurent à Haut-Ittre ;
- Il est membre du groupe d'avant-garde CoBRA (Copenhague/BRuxelles/Amsterdam) réunissant entre 1948 et 1951 peintres, sculpteurs et poètes ;
- Il participe jusqu'en 1953 aux « Ateliers du Marais » avec Alechinsky et Strebelle ;
- Graphiste de réputation internationale, il est l'auteur de multiples logos emblématiques tels ceux de la RTBF, de la Loterie Nationale ou, encore, du « Patrimoine mondial ».

La disparition de sa personnalité attachante affecte particulièrement notre Commune. »

[Extrait du texte de Claude Debrulle, ancien président du Centre culturel d'Ittre]

« Michel nous a quitté à l'âge respectable de 96 ans, il s'est endormi paisiblement la nuit du 16 au 17 novembre.

Quelques 120 personnes ont comme moi pu entendre récemment une grande quantité de témoignages qui ont pu valoriser les qualités de graphiste de renommée internationale, de professeur à L'UCL et à la Cambre, d'artiste et d'homme créatif, d'homme engagé socialement et socialement au côté des peuples opprimés, d'athé avec une grande ouverture d'esprit et un intérêt pour la religion chrétienne, d'amoureux de la nature, du jardinage, des oiseaux,

de la mer.

D'un mari qui a partagé 67 ans au côté de sa femme Anne, avec laquelle il formait un couple magnifique. D'un père, partenaire et ami de ses 3 enfants François, Mathieu et Clothilde.

D'un homme qui a toujours témoigné d'une grande hospitalité, qui avait son humour, le sens critique mais témoignait de beaucoup de modestie.

D'un citoyen également intéressé par sa communauté locale, Haut-Ittre où il habitait depuis près de 60 ans et Haut-Ittre pour lequel il a d'ailleurs créé un chemin de croix visible dans l'Eglise ST Laurent, ainsi que deux, petits, géants.

On connaissait son engagement pour PA pour lequel il a réalisé de multiples travaux graphiques, et éléments de campagnes électorales.

Un autre engagement que Michel a eu pour sa communauté c'est son attention permanente au Centre Culturel (CLI) : c'est lui, avec une équipe de nos 3 villages, qu'il a créé le Petit Tram tout début 1975. L'écriture et la mise en page se faisait chez les Olyff. A l'époque une feuille A3 Recto-verso, voilà que cette aventure perdure depuis bientôt 50 ans !

J'ai eu l'occasion durant près de 35 ans de coordonner le travail du Centre Culturel et Michel nous a permis de réaliser 2 projets importants : l'un fin des années 80 autour de la presse, et l'autre concernant une exposition artistique autour de ses œuvres à l'encre de chine et son travail de graphiste, qui ont animé les cimaises de l'Espace Bauthier il y a une dizaine d'années. Je me souviens comment il tenait à être présent lui-même pour accueillir toutes les classes de nos écoles qui visitaient l'expo...

Vraiment un grand monsieur ! Peut-être pas par la taille mais par la grandeur de son cœur, de son talent et de son attention aux autres.»

[Extrait du texte de Luc Schouckens, directeur à la retraite du Centre culturel d'Ittre]

« Michel, cher ami, cher voisin, cher compagnon, Cherchant une maison, il y a plus de 50 ans, un ami commun m'a orienté vers toi, habitant au centre de Haut-Ittre.

Ce fut la première découverte de ton talent, Michel, tu m'as dessiné un schéma du village avec la position des maisons à vendre. Ce n'est que par la suite que j'ai appris que tu étais graphiste et entre autres spécialisé dans les logos indicateurs.

Nous avons eu pendant 23 ans, des relations plus que de voisinage notamment par la fréquentation et les relations avec vos 3 enfants. Et plus important, notre relation amicale de militants pour une paix juste en Palestine. Les raisons, les circonstances : quelle belle épopée !

Avant 2002, mes contacts avec Henri Weber, le curé de Haut-Ittre avait été un problème de voisinage. Et puis, Anne, ton épouse qui l'avait accompagné lors d'un pèlerinage en Palestine m'a informé de ses positions de sympathie envers les Palestiniens chrétiens et vous nous avez invités à partager un repas avec lui. Suite au conflit israélo-palestinien et à la révolte des pierres début 2002, nous avons créé avec lui et différents citoyens le groupe Paix Juste au Proche Orient : P.J.P.O.

Et Michel, tu es devenu notre graphiste attitré. Nous te devons pour commencer ce magnifique symbole repris par tous les groupes PJPO du Brabant Wallon : un rameau d'olivier croisé et surplombé d'un fil de fer barbelé. Encore de toi, devant l'olivier communal, la création de cette plaque où l'on peut lire : Paix, Salam, Shalom.

Michel, tu n'as jamais arrêté de nous aider à la réalisation graphique des nombreux événements que nous organisons et tu as toujours participé et été présent à tous les événements publics organisés par PJPO dans la commune d'Ittre et jusqu'à l'année dernière lors du vingtième anniversaire de PJPO. »

[Extrait du texte de Marco Abramowicz, membre fondateur de l'association PJPO]



Réalisation de nombreux logos par Michel Olyff



« Dès ma première rencontre avec Michel, j'ai découvert un homme simple, chaleureux, avec un sens extraordinaire de l'hospitalité, qu'il partageait avec Anne.

L'hospitalité réside bien sûr dans la porte ouverte et la table accueillante, mais aussi pour Michel dans un intérêt et une vraie joie de découvrir l'Autre ; l'Autre, avec ses capacités, sa personnalité, et tout ce qu'il a d'unique et d'irremplaçable.

Cet intérêt de Michel pour les Autres était sans frontières ni dans le temps ni dans l'espace. Il s'intéressait aux modes de vies ancestraux, et même aux débuts de l'humanité – je l'ai entendu dire avec enthousiasme qu'on avait trouvé des silex et des couteaux de pierre près d'Ittre. Il se passionnait autant pour les cultures du passé que du présent, et pour les peuples du Nord comme ceux du Sud.

Et cette intense curiosité et admiration pour tous ces modes de vies suscitait inévitablement de la solidarité. Lorsque, d'une manière ou d'une autre, un de ces peuples était menacé, discriminé, dépossédé, Michel se solidarisait immédiatement avec ce peuple.

Comme il se solidarisait aussi avec la nature, trop

souvent meurtrie par la déforestation ou la pollution des mers. Je me souviens l'avoir entendu dire : 'c'est bien que l'UNESCO protège des sites du patrimoine mondial, mais il faudrait protéger le monde entier une fois pour toutes.'

Toute cette sensibilité de Michel, homme ouvert, hospitalier et solidaire, s'est encore renforcée avec le regard de l'artiste. L'art suppose une grande capacité d'étonnement, et une profonde admiration, devant tout le vivant. Dans l'enfance, Michel a rencontré Olivier Strebelle, son grand ami artiste, qui l'a initié à regarder les oiseaux, à grimper dans les arbres, et surtout à s'émerveiller devant tant d'ingéniosité spontanée de la nature. Ce regard d'artiste a certainement renforcé son ouverture et hospitalité, sa sincère perception que chaque personne est magnifique et précieuse.

Il n'est donc pas étonnant que Michel ait été un formidable enseignant, patient, tolérant, prêt à toujours donner une nouvelle chance et à redonner confiance. Michel savait que la création est une prise de risque, que la réussite passe par des moments de recherche et parfois de doute, et qu'il est nécessaire de ne pas trop vite juger.

Je voudrais dire ma profonde gratitude à Michel, à Anne et à la famille qui rayonnent tous de cette hospitalité et de cette solidarité humaines, et de cette créativité audacieuse, confiante et humble.

J'espère que ton très bel héritage, Michel, continuera longtemps à nous inspirer. Merci Michel. »

[Extrait du texte de **Éric de Moffarts, Haut-Ittrois**]



Michel Olyff en préparation d'une des premières maquettes du Petit Tram



ÈL BINDE « VAN HAM »

Al fin du 19ème siècle, on désignoût d'insi ène associacion de gingstèr' foûrt bî organiséye qui opéroût dins 'l nord du In;naut yè 'l sùd' du Brabant.

Pindins pusieûrs anéyes, ès binde de malféteûrs-là s'ataka surtout à lès magasins du tch'min d' fièr yè notamint à Waterloo, Trazegnies, Bone-Èspérance, Gemape, S'nèfe. Èle sè signala ègal'lint pa dès vols dès tous lès djoûs aus particuliers. Cès gayârd-là ausi rûsés què violents n'ésitère minme ni à utiliser leûs apiètes yè leûs armes à feu au moumint de leûs èspédicions de nûte. Come is stène-tè passés méte dins l'art du braconâdje, i possédène-tè prèsquè tous les fusikes yè lès municions.

À Naast, i finiront pa acompli in crime odieu, suprimant frèd'mint in pouf' cabarti yè 's feume.

Leûs vols yè leû crime ont sté jugés à Mons ; l'ake d'acusâcion 'n compoûrtôût ni mwins de 32 fêt' ; èl procès a débuté èl 16 de djulèt 1894 yè il a duré pindint 15 djoûs à l'isuye dès kéls èl côur a rindu 's jûj'mint :

- 3 condânacions à moûrt pou lès rèsponsâbes du crime de Naast : Van Ham dit èl ci qui n'a qu'in bras ; Delhoux de Vèznau yè Dumeunier dit Chinchin.

- 3 pin.nes de travaux foûrcis d'alant de 15 à 20 ans.

- 6 pin.nes d'imprison'mint de 1 à 10 ans.

« Vèznau, tère franche oyusk'èl bandi povouût skaper al maréchausséye ? » Ni toudi !!

In vi Paltot, J. Vanderlinden

LA BANDE À « VAN HAM »

À la fin du 19ème siècle, on désignait de cette façon une association de gangsters fort bien organisée qui opérait dans le nord du Hainaut et le sud du Brabant.

Pendant plusieurs années, cette bande de malfaiteurs s'attaqua surtout aux magasins du chemin de fer, notamment à Waterloo, Trazegnies, Bonne-Espérance, Gemape, Seneffe. Elle se signala également par des vols de tous les jours aux particuliers. Ces gaillards-là aussi rusés que violents n'hésitèrent même pas à utiliser leurs haches et leurs armes à feu pendant leurs expéditions de nuit. Comme ils étaient passés maître dans l'art du braconnage, ils possédaient presque tous les fusils et les munitions.

À Naast, ils finiront par accomplir un crime odieux, supprimant un pauvre cabaretier et sa femme.

Leurs vols et leur crime ont été jugés à Mons ; l'acte d'accusation ne comportait pas moins de 32 faits ; le procès a débuté le 16 juillet 1894 et

a duré 15 jours à l'issue desquels la cour a rendu son jugement :

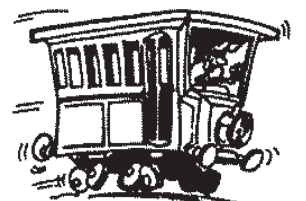
- 3 condamnations à mort pour les responsables du crime de Naast : Van Ham dit celui qui n'a qu'un bras ; Delhoux de Virginal et Dumeunier dit Chinchin.

- 3 peines de travaux forcés de 15 à 20 ans.

- 6 peines d'emprisonnement de 10 ans.

« Virginal, terre franche où les bandits pouvaient échapper à la marée-chaussée ? » Pas toujours !!

In vi Paltot, J. Vanderlinden





NOS ITTROIS ONT DU TALENT

PHOTO

MÉTÉO ET PHOTO AU BEAU FIXE AVEC VINCENT MATHYS



Le vendredi 20 octobre 2023, Vincent Mathys s'est rendu dans les studios de la RTBF, à Charleroi, pour participer en avant-première, à la soirée dédicace et à la remise du livre « Quel Temps ».

Ce bel ouvrage, édité par la RTBF et en vente dans toutes les bonnes librairies au prix de 29,90€, reprend le principe de l'émission « Quel Temps pour la Planète ? », diffusée sur les antennes du Service Public. C'est-à-dire, expliquer certains phénomènes météorologiques et illustrer ceux-ci avec de belles images.

La photo « double arc-en-ciel » de Vincent Mathys, qui publie régulièrement sur le groupe Facebook « Ciel partagé » les clichés qu'il prend dans le village, a été sélectionnée pour faire partie de l'ouvrage et est visible en page 29 ! ...

Bravo à lui !

D'autant qu'une partie des bénéfices de la vente du livre sera au profit de l'opération « Viva for Life » qui se déroulera du 17 au 23 décembre 2023 à Bertrix.

En parallèle de cette belle aventure,

Vincent participe à de nombreuses activités du village et publie régulièrement ses photos sur sa page Facebook et sur les groupes « Ittre 3 villages » et « J'aime Virginal ».

N'hésitez pas à aller découvrir ses publications.

Karim Sarton,
Centre culturel d'Ittre



Vincent Mathys et son exemplaire du livre « Quel temps »

BAND DESSINÉE

PRIX DU ROMAN GAY 2023 (CATEGORIE BD) POUR « LES PÉRIPÉTIES HOMOLOGUÉES DE PAUL ET TOM » DE JACQUES NOACH



Le prix du roman gay récompense des ouvrages appartenant à une littérature d'inspiration homosexuelle masculine. Créé en 2013 par l'Association Verte Fontaine et les Éditions Du Frigo, il est composé d'une multitude de catégories.

UN ITTROIS AU PALMARÈS

Cette année, une quarantaine d'auteurs et éditeurs a été récompensée. Parmi ceux-ci, on retrouve Jacques Noach, alias Jacq, qui a remporté le Prix du roman gay 2023 pour son œuvre « Les péripéties homologuées de Paul et Tom » aux éditions la Boîte à Bulles. Une première en 11 ans pour ce format BD dont il n'était pas le seul prétendant au titre.

Souvenez-vous en, on vous en parlait dans les pages du Petit Tram en juin 2021, à l'occasion de la sortie officielle de l'album en librairie. C'est l'histoire d'un couple homosexuel qui livre avec dérision sa vision de la société. Tout y passe : réseaux sociaux, codes du genre, stéréotypes,...

Tantôt comiques, tantôt ironiques, souvent critiques sur les préjugés et les idées reçues, Jacq a su user d'un



Comme tous les ans, le palmarès 2023 a été dévoilé au centre LGBTQI+ de Paris.

humour drôle et respectueux.

Il avait également publié, en septembre 2022, « Aujourd'hui c'est déjà pire que demain » aux éditions Ex-Aequo, qui aborde avec un humour cynique et irrévérencieux, les dérives et excès induits par les nouvelles technologies, les réseaux sociaux, les

influenceurs-euses, etc.

Et quelque chose nous dit qu'il ne s'arrêtera pas là...

On attend ga(y)ement !

Olivia Kroppek,
Centre culturel d'Ittre





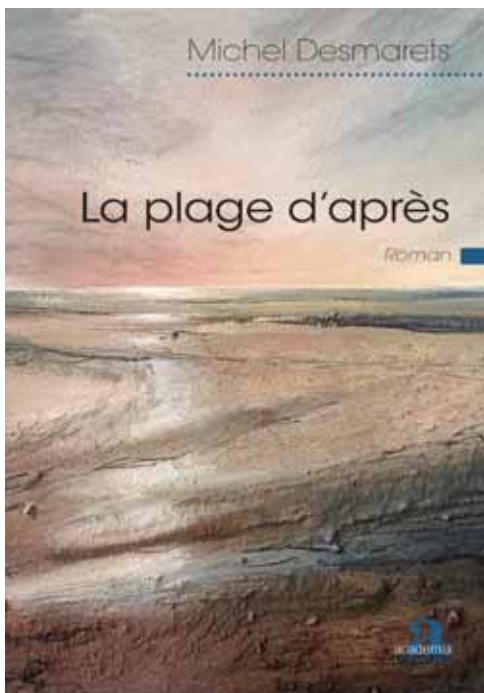
ROMAN

« LA PLAGE D'APRÈS », PREMIER ROMAN DE MICHEL DESMARETS

Côme et Alban grandissent sans portables ou séries TV. Leur enfance est peuplée de trésors et d'inventions. Ils créent des mondes. Leurs jeux, universels, sont la vie même. La mort d'Alban brise la fratrie. Aujourd'hui, Côme marche seul sur les sables d'une plage aimée. Il se souvient d'Alban, son frère aîné, son allié. Tout lui revient et c'est fort. Il perçoit l'ampleur des cadeaux reçus.

« La plage d'après » nous raconte l'enfance de Côme avec son frère Alban : souvenirs de jeux et de complicités dans la maison familiale, dangers imaginaires ou réels, rituels de fin du jour et coutumes enfantines inventées pour affronter, ensemble, le réel.

Cette histoire, entre Côme et Alban, Michel Desmarets a puisé au plus profond pour la trouver. De près ou de loin, il s'est inspiré de sa propre histoire, et de son lien avec son frère Luc, pour coucher sur le papier ce récit. Et le processus d'écriture a mis du temps. Presque 5 années.



relancer le Théâtre Universitaire de Louvain. Il poursuit ses études avec une agrégation en arts du spectacle. Pendant 30 ans, il enseigne le théâtre, la psychologie et la philosophie à l'Institut Sainte Marie de La Louvière.

UN MARIAGE DÉCLENCHÉUR QUI MÈNE À UN PREMIER MANUSCRIT

Encouragé par son grand-père, le comédien Marcel Josz, Michel écrit de la poésie depuis qu'il est jeune. Mais un déclic se produit il y a 5 ans, au mariage de sa nièce Emmanuelle, alors qu'il prend la parole pour évoquer cinq souvenirs de la relation avec son frère Luc, décédé : « *J'ai senti l'émotion de l'assemblée à m'écouter évoquer ces souvenirs de mon frère. J'ai ouvert la boîte de Pandore et cela m'a réouvert à l'écriture* » confie-t-il. Ce moment sera déclencheur, tout comme son cousin Thierry qui lui dit ce jour-là : « *Michel, tu dois écrire !* »

Un an plus tard, Michel Desmarets se décide à prendre la plume pour rouvrir sa mémoire et évoquer les souvenirs qu'il a de sa relation avec son frère. Dans un premier temps, il s'entoure d'un groupe de lecteurs, qui lui donneront leurs avis au fur et à mesure qu'il écrit : « *Je travaillais par flashes, par séquences de mémoires, par souvenirs, que j'envoyais aux lecteurs, qui me répondaient de manière critique mais bienveillante* ». De cette première étape sortira le premier manuscrit, avec une idée : revisiter l'enfance, sans nécessairement être 100% fidèle à la réalité. Mais le but n'était pas encore de publier un roman. Juste une évocation, destiné au cercle familial. Et les réactions sont encourageantes.

UN DEUXIÈME DÉCLIC QUI MÈNE AU ROMAN

Mais une réaction actionnera un deuxième déclic, celui d'en faire un roman. Lors d'un stage d'écriture, Michel rencontre Anne Ducrocq, auteure et éditrice française. « *Je suis rentré dans l'écriture à ce moment-là* » confesse-t-il. L'éditrice lui explique qu'il y a quelque chose dans son écriture, mais qu'il y a encore du travail. « *Je devais passer de l'intime familial à l'intime universel* » nous explique Michel. « *Gommer ce qui ne peut pas être partagé, aller à l'essentiel et trouver un fil rouge.* »

Dans la préface du livre, Anne Ducrocq explique le travail réalisé par l'écrivain : « *J'ai vu Michel Desmarets tisser, et courageusement détisser, les années bénies avec le frère. Ecrire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité n'apporte rien à la littérature. Alors il l'a essorée, à mains nues et avec un infini respect, et en a extrait une caresse littéraire rare, subtile et contagieuse.* »

LES FILS ROUGES DU RÉCIT

Michel a trouvé les fils rouges qui ont guidé son écriture. Le premier, c'était de rester fidèle à la relation entre les deux frères.

Le deuxième, c'est de prendre de la distance avec Côme (et donc pas Michel) qui devient le narrateur de l'histoire.

Le dernier fil, c'est celui du présent, avec une conjugaison au présent qui permet au narrateur de revivre les instants qu'il a vécu.

Benoit Mariage, le cinéaste belge et beau-frère de Michel, l'accompagnera aussi dans l'écriture, en y posant son regard de cinéaste et de scénariste.

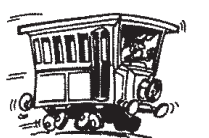


Depuis l'étape du premier manuscrit, un éditeur belge a marqué son intérêt pour le travail de Michel Desmarets. C'est donc naturellement que Michel se tourne vers les Editions Academia quand il se sent prêt à faire le grand pas de l'édition. La mise en page, la diffusion et la promotion sont autant d'étapes supplémentaires qui sont lancées.

Depuis quelques jours, le roman est disponible à la Librairie-Ternel d'Ittre et sur le site des éditions Academia www.editions-academia.be (en version papier ou e-book). Vous pouvez aussi le commander dans toutes les librairies ou via le site www.librel.be qui regroupe les librairies indépendantes.

Un beau cadeau, écrit depuis une cabane d'un jardin de Virginal, qu'on peut aisément mettre sous le sapin. On trouvera difficilement un cadeau plus local.

**Ludovic Devriendt,
Centre culturel d'Ittre**





HEPTONE CONCERTS

HEPTONE

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE À 17H
THOMAS GRIMMONPREZ TRIO
(JAZZ)

Thomas Grimmonprez : batterie / **Wajdi Raidi** : piano / **Victor Foulon** : contrebasse

« C'est sous la forme d'un trio que je poursuis mon chemin de batteur leader. Particulièrement sensible à l'interaction et au partage d'émotions avec le public, c'est à l'intérieur de ce nouvel univers sonore que j'invite l'auditeur à voyager. Cette nouvelle formation articulée autour de trois fortes personnalités développe une identité sonore singulière. »

Prix : 18€ / 15€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)



shua Redman, Chris Potter, ... Il est ici l'invité du trio d'Olivier Collette dans un répertoire formé principalement des compositions du pianiste. Jazz mélodieux, raffiné et accessible à tous !

Prix : 18€ / 15€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE À 17H
OLIVIER COLLETTE TRIO + BERT JORIS (JAZZ)

Bert Joris : trompette, bugle / **Olivier Collette** : piano, compositions / **Victor Foulon** : contrebasse / **Daniel Jonkers** : batterie

Bert Joris est tout simplement l'un des meilleurs trompettistes jazz d'Europe ! Il a joué entre-autres avec des musiciens comme Joe Lovano, Lee Konitz, Clark Terry, Mark Johnson, Jimmy Cobb, Hank Jones, Jo-

INFOS ET RÉSERVATIONS
HEPTONE
RUE HAUTE 7 - ITTRE
0488/47 69 05
WWW.HEPTONE.COM
ASBL.HEPTONE@GMAIL.COM

CENTRE CULTUREL D'ITTRE



LUNDI 18 DÉCEMBRE À 20H
CINÉ-SOUPÉ : VIVRE

1953. Londres panse encore ses plaies après la Seconde Guerre mondiale. Williams, fonctionnaire chevronné, est un rouage impuissant dans le système administratif de la ville qui doit se reconstruire. Il mène une vie morne et sans intérêt, mais tout change lorsqu'on lui diagnostique une maladie grave qui l'oblige à faire le point sur son existence. Rejetant son quotidien banal et routinier, Williams va alors se dépasser et enfin vivre pleinement sa vie.

Drame britannique d'Oliver Hermanus (2022)
103 min. - VOSTFR



ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE
RUE BASSE 11 - 1460 ITTRE
20H : LE FILM, suivi d'une petite discussion informelle autour d'un verre

TARIFS :
Séance : 5 €
Article 27 : 1,25 €
Soupe : 5 € (sur réservation, servie à partir de 19h)



INFOS ET RÉSERVATIONS
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
WWW.ITTRECULTURE.BE
INFO@ITTRECULTURE.BE
067/64 73 23

ZIKZAK

SAMEDI 09/12 À 19H30
TURN ON PLAYS GENESIS
ROCK NATION TRIBUTE NIGHT :
ribute band belge qui tient à transmettre l'énergie live de Genesis ! Répertoire 70s-80s-90s
Préventes : 17.50€
(tous frais compris)

touring the world with his one-man acoustic folk and electric swamp rockin' boogie'n'blues guitar show, promoting his latest albu «mojo-soul»

Préventes : 30€ (tous frais compris)

DIMANCHE 10/12 À 19H30
WISHBONE ASH (UK) + GWYN ASHTON (UK)

WISHBONE ASH : 50ème anniversaire de l'album Argus. Wishbone Ash est LE groupe de rock britannique. L'originalité du groupe est la remarquable entente de ses deux guitaristes et leur jeu varié. Par sa technique d'harmonisation des deux guitares, Wishbone Ash a influencé des groupes de hard rock depuis de nombreuses années
GWYN ASHTON : Gwyn Ashton is



10 DEC 2023
WISHBONE ASH + SUPPORT ACT



MERCREDI 13/12 À 19H30
ROWAN ROBERTSON FEAT. DOOGIE WHITE (UK)

Rowan Robertson (DIO) et Doogie White (Rainbow) en tournée. Ils organisent une soirée musicale DIO/RAINBOW.

Préventes : 22€ (tous frais compris)

SAMEDI 16/12 À 19H30
SAINTED SINNERS (DE) + STAND FOR

SAINTED SINNERS : Frank Pané, Rico Bowen, Jack Meille, Berci Hirleman & Ernesto Ghezzi

STAND FOR : Modern Heavy Metal from Belgium

Préventes : 25€ (tous frais compris)

SAMEDI 23/12 À 19H30
GUNS N'ROSES EXP (UK) + CHERRY AND THE BOMBS

L'hommage OFFICIEL de GnR. Le seul véritable spectacle hommage à GnR.

Préventes : 19.50€
(tous frais compris)

INFOS ET RÉSERVATIONS
ZIKZAK
RUE DE TUBIZE 28 - ITTRE
0476/530 056
ANNICK@ZIK-ZAK.BE
WWW.ZIKZAK.BE



MUSIQUE CLASS'ITTRE



Musique Class'ittre



LE DIMANCHE 17 DECEMBRE A 17h
ÉGLISE SAINT REMY D'ITTRE
« UN CONCERT DE NOËL »
PAR LA CHORALE CHANSONS DU MONDE
SOUS LA DIRECTION DE ROBERT FERRIERE

Le premier concert de la chorale Chansons du Monde, créée en 1989, était un concert de Noël donné en l'église de Thines le 21 décembre 1991. Depuis, les choristes ont uni leurs voix chaque année pour embellir avec joie ce moment particulier. Le 17 décembre prochain, quelques œuvres de musique sacrée issues du répertoire de la chorale seront proposées en première partie: du XVème au XXème siècle, du plus anonyme au plus célèbre des compositeurs, en passant par différents endroits du globe. En seconde partie, la chorale partagera quelques Noëls, d'ici ou d'ailleurs, connus ou à découvrir, il y en aura pour tous les goûts.

ROBERT FERRIERE

Est né à Nivelles en 1971. Organiste de talent, il est nommé carillonneur de la ville de Nivelles en 2004. Il dirige la chorale Chansons du Monde depuis sa création en 1989.

INFORMATIONS PRATIQUES

Prévente : 15 euros
Sur place : 20 euros
Moins de 30 ans : 10 euros
Moins de 12 ans : gratuit
Art.27 : 1,25 euros
Réservation recommandée :
carinedelichtervelde@gmail.com
Compte Musique class'ittre
BE10 0017 4032 5904

INFOS ET RÉSERVATIONS
 MUSIQUE CLASS'ITTRE
 31, RUE DU VIEUX PAVÉ D'AS-
 QUEMONT - 1460 ITTRE
 0475/44 81 90
 WWW.MUSIQUECLASSITTRE.BE
 CARINEDELICHTERVELDE@GMAIL.
 COM



MERCI POUR LE CONCERT D'AUTOMNE DU 25 NOVEMBRE DERNIER

Merci notamment à Musique class'ittre, au syndicat d'initiative et au curé d'ittre qui a mis l'église à disposition pour cet exceptionnel concert d'Automne à l'église Saint-Remy, ce samedi 25 novembre 2023.

Cette musique du 15, 16e siècle a inondé l'église dont les murs semblaient chanter et jouer de manière sublime et polyphonique la Missa Exaudi Deus de Lambert de Sayve inspirée de Giovanni Gabrieli. Elle

fut interprétée de manière si originale par l'ensemble « De Completen » dont les musiciens passionnés venaient de toutes parts de notre Belgique et ne cessaient de se déplacer dans l'église pour mieux la faire vibrer. Des partitions retrouvées dans les archives ont permis de profiter d'un vrai régal, je n'ai pas regretté d'avoir bravé la pluie.

*Michel Ferrard,
Ittrois*



RETROUVEZ
TOUS LES ÉVÈNEMENTS SUR
WWW.ITTRECULTURE.BE

MUSÉE MARTHE DONAS



Marthe DONAS - Femme se coiffant, 1918-1919 - Huile sur toile - Ostende, Mu.ZEE

DU 25 NOVEMBRE AU 21 JANVIER EXPOSITION TEMPORAIRE : MARTHE DONAS À GENÈVE, SUR- GISSEMENT D'UNE ARTISTE...

L'exposition « Marthe Donas à Genève » réunit des tableaux, sculptures, dessins, photos et documents d'archives relatifs à Marthe Donas et à Alexander Archipenko. L'ensemble permet d'appréhender l'expérience accumulée par Marthe Donas au contact d'Archipenko et de mesurer combien sa production de l'époque entre en résonance avec celle du sculpteur.

Les œuvres exposées proviennent de collections privées ainsi que de différentes institutions. À l'occasion de cette exposition, le MIMDo publie un catalogue reprenant des œuvres et des documents inédits qui per-

Musée Marthe Donas

mettent d'affiner la perception de l'artiste et de suivre son parcours. La publication est accompagnée d'une analyse de Marcel Daloz, commissaire de l'exposition.

INFOS PRATIQUES :

Exposition accessible le jeudi et le samedi de 13 à 17h30, le dimanche de 11 à 17h30
Entrée 6€ - Gratuité pour les Haut-Ittrois-Virginalois

INFOS ET RÉSERVATIONS
 MUSÉE MARTHE DONAS
 RUE DE LA MONTAGNE, 36
 ITTRE 0471/216 388
 INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE



L'ETABLE D'HÔTES



8 DÉCEMBRE À 19H

GAVUR GELINLER EN CONCERT

Gavur Gelinler en turc, « les belles-filles mécréantes » en français. Huit femmes belges d'origine turque, kurde, espagnole et belge.

Elles chantent un répertoire principalement rural de l'Anatolie et des Balkans (mais pas que...). Le choix des langues des chansons (le turc, le kurde, l'arménien, le grec...) véhicule une envie de fraternité, de sororité, entre ces différents peuples que les politiques essaient souvent d'opposer. Les chants sont originalement et spécialement arrangés pour le groupe par Sibel Dincer, leur coach. Leurs voix se mélangent entre elles

et aux sons des bracelets, des casseroles, toujours avec grâce, rythmées par un bendir, un cajon et une super beat boxeuse.

Infos pratiques

Concert : 21H - 15 EUR*

Table d'hôte : 19H - 28 EUR*

***Paiement uniquement en espèces, à l'entrée**

INFOS ET RÉSERVATIONS
ETABLE D'HÔTES
067/78 06 70
RUE DE TUBIZE 4B - ITTRE
WWW.LETABLEDHOTES.BE



THÉÂTRE DE LA VALETTE



Théâtre La Valette **07/12 > 31/12**

6 HEURES AU PLUS TARD

de Marc PERRIER

Avec JULIETTE MANNEBACK & MARC DE ROY
Mise en scène MICHEL WRIGHT
Création Décor et Lumières NIXON FERNANDÈS
Régie YOHAN VAN WYMEERSCH

WWW.THEATRELAVALETTE.BE

Ne manquez pas notre prochain spectacle **PERFECT DAY** de Geneviève Damas du **11/01** au **28/01**

Tarifs

Abos 7 spectacles :

115€/60€ étudiants

Carte 10 entrées : 165,00 €

Adultes : 23,00 €

Séniors : 21,00 €

Étudiants : 13,00 €

Tarif Ittrois : 16,00€

INFOS ET RÉSERVATIONS
THÉÂTRE DE LA VALETTE
RUE BASSE 11, ITTRE
0473/29 17 09
INFO@THEATRELAVALETTE.BE
WWW.THEATRELAVALETTE.BE



Speculoos



La culture des enfants
Ittre, Rebecq et Tubize

www.speculoos.be

agendaBW
agenda culturel
Brabant wallon





UN PROJET ILES DE PAIX 2024 SOUTENU PAR ITTRE ET BRAINE-LE-CHÂTEAU

Au Pérou, dans les 3 villages de Chilian, Pampamarca (Commune de Yarumayo, province de Huánuco) et Mantacocha à Umari (province de Pachitea), les conditions de vie sont rudes. Les agriculteurs cultivent principalement la pomme de terre et le maïs et vivent dans de petites habitations en terre crue, toute sombre, sans fenêtre ou avec une toute petite fenêtre. Curieusement, il n'y a pas de cheminée, alors qu'ils cuisinent à l'intérieur, les murs sont noircis par les fumées. Les cochons d'Inde se baladent dans la cuisine. Des déchets traînent autour de la maison. Une eau potable n'étant pas disponible, les habitants utilisent l'eau de pluie ou l'eau de rivière...



Lessive au bord du ruisseau

Le projet est de réhabiliter le système d'accès à l'eau potable et de le compléter par une réflexion menée avec chaque famille pour améliorer son cadre de vie. Au total, 130 familles d'agriculteurs sont concernées.

En co-financement avec la commune locale, Iles de Paix projette la remise en état des captages et du système d'alimentation en eau potable ainsi que la construction d'un petit cabanon sanitaire avec évier extérieur, douche et toilette sèche. Ceci va créer un choc dans leur mode de vie.

A partir de là une sensibilisation sera faite progressivement par le (la) promoteur/promotrice sociale d'Iles de Paix qui en discutant avec eux, leur proposera de placer une toiture en plastique transparent, ce qui permettra à la lumière de jaillir dans la cuisine, et d'installer une cheminée pour évacuer les fumées du feu de bois. Souvent les villageois séduits, vont au-delà et plafonnent les murs, construisent des armoires avec des portes, etc

Au cours des rencontres, une réflexion est amenée sur les bonnes pratiques d'hygiène, le tri des déchets, le nettoyage des abords, la réservation d'un emplacement pour les enfants. Souvent par après, les bénéficiaires disent :

«Maintenant grâce à ce projet, j'ai la même qualité de vie qu'en ville».

Au Pérou, l'exode vers les villes est un problème. En 1960, 80% de la population vivaient dans les zones rurales et 20% dans les villes. Aujourd'hui c'est la proportion inverse ! Ce projet permet donc de lutter contre l'exode rural en augmentant la qualité de vie dans les campagnes. Pour conscientiser, une contribution est demandée aux bénéficiaires. Iles

de Paix fournit la plaque de plastique transparent, le tuyau de cheminée et la main d'œuvre du maçon pour faire le poêle à bois, tout le reste est fait par la famille : le placement de la toiture, l'armoire, le frigo écologique, etc.



cabanon sanitaire avec évier extérieur, douche et toilette sèche



La conversion des agriculteurs en culture biologique n'est pas évidente, l'usage des produits chimiques est trop banalisé au Pérou, il est d'usage de pulvériser exagérément les cultures de pomme de terre (toute les 4 heures en saison des pluies). Les agriculteurs participants commencent par utiliser des engrais organiques sur une partie de

parcelle à titre d'essais. Puis, quand ils sont convaincus, ils l'étendent progressivement. Mais le changement de mentalité est lent.

**D. Dallemagne, Y. Deblander,
J. de Bueger, R. Meert, R. Mior,
P. Perniaux, X. Petre
Tel: 02/366.07.24**

OBJECTIF 2024 DE LA CAMPAGNE IDP (à Ittre et Braine-le-Château) et de la Commission de Solidarité Internationale de Wautier-Braine-le-Château : Réhabiliter le système d'accès à l'eau potable et le compléter par une réflexion menée avec chaque famille rurale pour améliorer son cadre de vie. 130 familles d'agriculteurs sont concernées.

Nous pouvons les aider en participant à la 54e campagne 'Iles de Paix' les **12, 13 et 14 janvier 2024** ou en versant un don sur le compte Iles de Paix 000-0000049-49 avec la mention «Dons Ittre/Braine-le-Château» (Une attestation fiscale sera envoyée pour tout don atteignant 40 Euros) ou en consacrant bénévolement 1 ou 2h à la vente de modules Pour voir les photos du projet, les dernières infos de la campagne à Ittre et Braine-le-Château scannez ce QR code



PATRO SAINT-PIERRE DE VIRGINAL : VIENS T'AMUSER !

Salut toi !

Si tu as entre 4 et 16 ans, que tu t'ennuies le samedi après-midi ou que tu cherches à te faire des nouveaux copains dans le village tout en t'amusant comme un fou, toutes les conditions sont bonnes pour nous rejoindre !

Le Patro Saint-Pierre de Virginal t'accueille les bras ouverts !

Ça se passe tous les samedis de 13h45 à 17h !

Même notre section de 4 à 6 ans est prête à accueillir de nouveaux

animés ... Donc n'hésite pas à embarquer tes petits frères et soeurs à vivre cette folle aventure qu'est le Patro.

Si tes parents ont des questions, ils peuvent contacter notre présidente Giwa (Sophie Buxin) : 0474 06 25 70

Au plaisir de vous y voir !

Le staff du Patro Saint-Pierre de Virginal





PAS À PAS : STAGES VACANCES D'HIVER

Durant ces vacances de Noël, l'école de danse Pas à pas organise des stages de danse du 26 au 29 décembre, et du 2 au 5 janvier pour les enfants de 4 à 8 ans et de 8 à 12 ans.

Vous aurez l'occasion de permettre à vos enfants de passer deux semaines de vacances exceptionnelles.

Chaque semaine sera guidée par un thème pour les plus jeunes, «Disneyland» pour la première, «Pirates» pour la deuxième. Durant le stage, les enfants auront la possibilité de découvrir plusieurs styles de danse, dont le jazz, ragga, hip-hop, modern et bien d'autres... Ils profiteront également de nombreuses activités créatives dans les groupe de 4 à 8 ans.

Pour ceux-ci, à la fin du stage, nous invitons les parents à se réunir, afin d'assister à un petit spectacle fourni par leurs enfants, qui leur permettra de partager les découvertes qu'ils ont fait tout au long de la semaine. Pour les plus grands de 8 à 12ans ils profiteront de ce stage pour danser presque toute la journée et ainsi découvrir de nouveau style ou se perfectionner dans ceux qu'ils connaissent déjà.



INFOS & INSCRIPTIONS :
PAS À PAS
WWW.PASAPASDANSE.COM



De 7 à 15 ans

CENTRE CULTUREL D'ITTRE

**STAGE DESSIN,
PEINTURE
ET
EXPRESSION
ARTISTIQUE**

**A L'ESPACE BAUTHIER
DU 04/03 AU 07/03/24
(CONGÉ DE DÉTENTE)**

**130€ / - 10% à partir du 2e enfant
d'une même fratrie**

INFOS ET RÉSERVATIONS
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
WWW.ITTRECULTURE.BE
INFO@ITTRECULTURE.BE
067/64 73 23

LE RETOUR DES PALOMBES : STAGES VACANCES D'HIVER "ART & NATURE"

**Chocolat chaud, guimauve, feu crépissant. Ribambelle de guirlandes, cartes de vœux, cougnons et grenadine. Nouvel An chinois, année du dragon, histoires et légendes d'ici et d'ailleurs : « théâtre kamishibai »
Couronnes, fève et galette : «Vive les reines et les rois»**

Du 27 au 29 décembre 2023 et du 3 au 5 janvier 2024

- Créations artistiques : peinture, dessins, modelage et sculpture en terre glaise
- Cirque et/ou breakdance
- Connexion au ressenti de la nature

- Cuisine de certains repas et collations
- Construction de cabanes, de marionnettes
- Jeux, chasse aux trésors, promenade-découverte de la nature
- Soins aux ânesses.

Les activités proposées sont une "base", tous les matins nous décidons collégalement des activités que nous allons faire en fonction de la météo, de l'énergie du groupe ou des envies.

INFOS PRATIQUES :

- Lieu du stage 54, rue du Vieux Pavé d'Asquempont 1460 Ittre
- Avec Anne et Cricri
- Inscription pour 3 jours : 90 euros. Réduction de 10% pour le deuxième

enfant d'une même fratrie.

- Possibilité d'inscription à la journée 35 euros par jour
- Repas non compris il faut donc apporter un pique-nique et les collations
- Des vêtements en fonction de la météo, gants de jardinage, une gourde et une paire de bottes pour aller dans le bois et au jardin (orties et ronces), une paire de pantoufles pour l'intérieur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Auriez-vous la gentillesse de verser le montant en fonction du nombre de jours et de participants sur le compte BE88 0688 8901 6141 pour le 15 décembre 2023



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
LE RETOUR DES PALOMBES
CRICRI AU 0479 44 95 78 OU
CHRISTINEGREGOIRE7@GMAIL.COM



ÉCOLE LIBRE D'ITTRE

LE CONSEIL DES ENFANTS

Le conseil des enfants se déroule un midi par trimestre. C'est un lieu où on discute de nos envies pour l'école et où on présente nos projets de classe autour de notre thème de l'année : « pour me sentir bien... »
Ce jeudi 19 octobre 2023 a eu lieu le premier conseil des enfants, avec la présentation des nouveaux délégués. Plus tôt dans l'année scolaire, chaque classe a élu son délégué, suite à une petite campagne et des votes.



Tous les délégués de classe, de la maternelle à la 6ème primaire sont réunis avec la directrice et un professeur autour d'une grande table, pour discuter de sujets importants pour améliorer le bien-être des enfants au sein de l'école.

Après une présentation originale de chaque délégué, préalablement préparée en classe, deux points ont été discutés :

- Un souhait, un projet commun pour toute l'école
- Quels défis « Bien-être » avon-nous déjà réalisés avec notre classe ? Les défis « Bien-être » font partie du fil rouge de cette année dans notre

école.

Ces deux questions ont tout d'abord été discutées dans chaque classe, où chaque enfant a pu exprimer et donner ses idées. Toutes celles-ci ont été rassemblées par chaque professeur, pour ensuite être rapportées par le délégué lors du conseil des enfants, avec le soutien d'un grand panneau réalisé en classe avec toutes les idées dessinées ou écrites.

Ce fut un bon moment d'échange riche en partage d'idées, de discussion et d'écoute mutuelle !

Fleur Janssens,
pour l'équipe de l'école libre d'Ittre

LA MARCHÉ LUMINEUSE

Une belle promenade nocturne a été organisée par l'école libre d'Ittre, le soir du 20 octobre 2023. Cette balade s'inscrivait dans le fil conducteur de cette année scolaire : le bien-être.

Et voilà tous les participants embarqués pour un périple lumineux à travers la nuit tombante, par petits groupes de familles et d'amis.

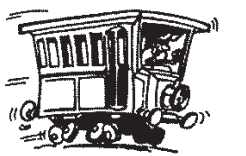
Au son des oiseaux de nuit qui se réveillent, les pas foulent la terre boueuse due à la pluie matinale, pour cette première marche lumineuse. La température agréable et la douce odeur de l'automne ont rendu l'ambiance joyeuse et conviviale !

Tout le long du parcours, dans le parc du château, les participants avançaient à la lanterne, à la lampe de poche et émojis lumineux. Un grand jeu de récolte d'éléments de

la nature débouchait sur la création d'un « land'art » final : une œuvre d'art créée avec les éléments trouvés.

Pour conclure en beauté ce périple lumineux, les familles se sont retrouvées autour d'un bon bol de soupe au potiron ou d'un hotdog, et ont pu acquérir un objet lumineux à la petite boutique, pendant que les enfants recevaient un joli maquillage qui illuminait leur visage, même s'ils avaient déjà des étoiles plein les yeux !

Fleur Janssens,
pour l'équipe de l'école libre d'Ittre



ÉCOLE LIBRE DE VIRGINAL

LA BALADE DES CITROUILLES

Au programme, une balade dans le village pour récolter des bonbons chez les habitants.

Un tout grand merci à eux pour l'accueil fait aux enfants et aux parents.

Un jeu était prévu sur le parcours et une conteuse les attendait.

A leur retour, les enfants et les parents n'étaient pas en reste, ils ont pu se retrouver autour d'une soupe, d'un péquet, un hot-dog, d'une pâtisserie...

Bravo à Nathan qui a gagné le concours de citrouille et merci aux autres enfants qui y ont participé. Un photographe était sur place pour immortaliser le moment.

Parents, enfants et toute l'équipe

ont pu passer un bon moment ensemble avant le congé.

Merci à toutes et tous pour votre participation.

Mme Barbara,
Directrice
de l'école libre de Virginal





CENTRE CULTUREL D'ITTRE

VACANCES DE NOËL : MAISONS

Mardi 26 décembre à 15h à la Salle polyvalente de Virginal

SPECTACLE ET ATELIER

CINÉ-CONTES

A partir de 4 ans



La maison, c'est le lieu d'accueil et de sécurité par excellence. On s'y sent bien, on s'y réfugie comme dans les bras de ses parents. Elles sont tellement belles, chacune à sa manière. Juste que parfois, on voudrait que la maison qu'on habite soit plus grande, qu'elle soit occupée par un monstre. Mais on peut aussi avoir envie d'en sortir pour explorer le monde... de façon un peu (trop) risquée.

Elles sont petites ou grandes, rondes ou carrées, en pierres précieuses ou en pain d'épices.

Poussons la porte des maisons et sentons si nous avons envie d'y rester, d'y chanter ou... de nous enfuir ! Un spectacle, bâti en briques de contes, en tuiles de comptines et en fenêtres

de courts métrages.

Courts métrages présentés : « Cleo's boogie » (Camera Etc), « La Cité des poissons » de Marine Loscos et « Lopper » de Eve Deroeck & Léoluna Robert Tourneur.

Le spectacle sera suivi d'un atelier créatif où chacun (petits et grands) sera invité à créer sa maison imagi-

naire avec des matériaux de récupération...

Avec Lorie Strens (conteuse) en étroite collaboration La Vidéo-thèque Nomade.



Avec le soutien de la Quadrature du Cercle. Dans le cadre du Festival Ciné-Mômes 2023

INFOS ET RÉSERVATIONS
PRÉVENTE : 7 € - SUR PLACE : 9 €
SPECTACLE ET ATELIER
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE
WWW.ITTRECULTURE.BE
INFO@ITTRECULTURE.BE
067 64 73 23

cinémômes
LE FESTIVAL FAMILIAL QUI VOYAGE
la quadrature du cercle

CENTRE CULTUREL D'ITTRE

RETOURS SUR L'EXPOSITION « CORPORELLES.IL »

Nous sommes ravis de partager avec vous ces quelques photos et gentils mots qui expriment assez bien la bonne ambiance dans laquelle s'est déployée cette collaboration réussie. Encore bravo à tous ceux et toutes celles qui ont permis sa réalisation et merci à vous, cher public, d'être venu si nombreux voir cette belle exposition !



« Merci à l'équipe de nous avoir si gentiment aidé à accrocher de la lumière au cocon culturel d'Ittre, tout près des pinceaux de Marthe Donas qui gagne à être connue. Vive Elle ! Vive Corporelles.IL !

Les pairesformesdances de Jean nous font goûter la poésie, la volupté et la musique du mouvement de la vie ! Vive Jean !

Merci à tous d'être vrais et vous si esthétiquement différents mais ensemble en harmonie, dans ces paren-

thèses enchantées à l'Etable D'hôtes de Virginal ! Vive l'Etable et ceux qui vous y accueillent ! » - **Bernadette Ichko (Marchand Poulet)**

« L'exposition Corporelles.il a eu beaucoup de succès ! Nous avons eu la chance d'exposer dans un lieu particulièrement accueillant. » - **Agnès Cordiez**

« Merci pour cette magnifique exposition organisée par le centre culturel d'Ittre. Ce fut une réelle réussite tant au niveau de l'organisation que de la diffusion au public qui est venu nombreux et qui était enthousiaste. » - **Monique Delvigne**

« Un très grand MERCI à toi Karim, à la commune d'Ittre et à l'équipe de l'Espace Bauthier (Centre culturel d'Ittre), de nous avoir prêté ce bel écrin le temps d'une expo. (A part la météo), tout était parfait : l'organisation du vernissage, les invitations, l'endroit accueillant, ... Et de l'installation au démontage, tout s'est passé sereinement, efficacement et dans une ambiance détendue. Ce fut un plaisir ! Bonne continuation à l'équipe du Petit Tram et du Centre Culturel ! » - **Isabelle Biquet**



NUDE - PERFORMANCE DE JEAN DALEMANS POUR ARTISTES
ATELIER LIBRE POUR DESSINATEURS ET/OU ÉCRIVAINS
LE DIMANCHE DE 16H À 18H
A L'ETABLE D'HÔTES (VIRGINAL)
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 0488 20 64 44



Peut-être l'avez déjà lu ou entendu, l'équipe de la Maison du Conte et de la littérature du Brabant wallon, notre partenaire depuis plus de 20 ans, lance un appel à la mobilisation. La subvention qui leur était octroyée pour restaurer et promouvoir la tradition orale des conteurs d'histoires dans une société où la lecture disparaît a été drastiquement et brutalement diminuée.

Alors que la Maison du Conte réalise un travail essentiel en allant sur le terrain à la rencontre de tous les publics et en diversifiant de manière créative ses démarches, on ne lui reconnaît plus qu'un travail de diffusion. Son existence et ses approches culturelles et pédagogiques telles que nous les apprécions tellement sont aujourd'hui mises en péril. Pourtant, depuis des années, c'est grâce au travail de la Maison du Conte et au partenariat que nous

entretenons avec elle que notre Centre culturel peut régulièrement proposer des activités « Contes et littérature » de qualité et à prix démocratiques aux élèves de nos écoles. C'est aussi grâce à la compétence et à l'implication des membres de son équipe que nous pouvons vous offrir de magnifiques rencontres avec des conteurs d'histoire durant la balade des Grands Feux.

Alors, si, comme nous, vous avez envie de les soutenir, je vous invite à



lire ci-joint leur appel et à leur faire parvenir au plus vite votre lettre de soutien.

Il n'est jamais trop tard pour défendre les valeurs auxquelles on croit.

Nathalie Lourtie,
Directrice
du Centre culturel d'Ittre

LA MAISON DU CONTE ET DE LA LITTÉRATURE EN BRABANT WALLON EST EN PÉRIL !

Depuis un an, notre équipe attend fébrilement la réponse qui devait, nous l'espérons, ouvrir le champ des possibles pour les cinq années futures jusque 2028. L'annonce des décisions pour les contrat-programmes et financements dans les arts de la scène nous plonge dans un état de sidération, de désillusion et d'incompréhension totale. Les mots nous manquent face à une décision catastrophique et inédite ! Nous, la Maison du Conte et de la Littérature, une structure qui oeuvre à diffuser le conte depuis plus de 20 ans, active sur l'ensemble de la province du Brabant wallon, nous voilà décapité ! Nous avons un contrat-programme durement acquis par le passé auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette décision le reconvertit en contrat de diffusion changeant fondamentalement l'objet, les missions et la structure de notre ASBL.

Seul opérateur du conte à être diminué et ce drastiquement, nous sommes attristées pour les nombreux artistes qui sont passés par notre Maison, mais aussi pour l'ensemble DES publics qui vont souffrir de cette décision. Que dirons-nous aux artistes professionnel-le-s que nous programmons, soutenons et conseillons ; que dirons-nous à ces partenaires culturels, sociaux, bénévoles qui se mobilisent et nous font confiance pour défendre le conte ; que dirons-nous aux publics qui profitent de spectacles et d'animations de qualité ; que dirons-nous à ces enseignant-e-s conscient-e-s que le conte enrichit l'apprentissage et le

développement des enfants ; que dirons-nous à tous ces élèves qui peuvent s'exprimer au travers des histoires et ateliers que nous leur offrons ; que dirons-nous à toutes les personnes qui renouent des liens chaque mois autour des histoires ? Que dirons-nous à ces êtres humains, citoyen-ne-s de demain ?

Nous croyons en la richesse de la diversité des arts du récit, en la force du conte comme art vivant, rassembleur, vecteur de transmission, d'écoute et de développement de l'imaginaire : tout ce qu'une société a besoin pour retrouver son humanité. Pourquoi ne pas préserver l'exis-

tant ? Notre association diffuse de plus en plus d'activités sur un large territoire avec un réseau conséquent de partenaires grâce à ses deux emplois dévolus à l'artistique sur le terrain et à sa programmation d'artistes professionnel-le-s. Elle est également reconnue comme opérateur culturel et pleinement active dans la mise en place du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) au sein des écoles... Au vu de l'expansion du secteur conte pour lequel nous œuvrons, nous comprenons la difficulté de combler toutes les demandes. Toutefois, balayer du revers de la main notre expertise, notre travail, notre réseau est à nos yeux une véritable sanction ! Nous regrettons un manque de vision de ce qui est construit depuis des années.

Et tchak ! En cette fin d'année 2023, nous apprenons une coupe budgétaire si massive qu'elle entrainera la fin de notre ASBL telle qu'elle existe actuellement. C'est tout un secteur qui perdra un maillon important de sa chaîne sur la voie de la professionnalisation d'un art en plein effervescence. Nous ne pourrons à l'avenir fonctionner avec l'équipe

administrative et artistique en place, des personnes passionnées, convaincues, qui œuvrent chaque jour à faire connaître et reconnaître le conte. Nous sommes consternées mais nous continuons à travailler, sous respirateur artificiel le plus longtemps qu'il nous sera possible. Battons-nous ! Et pour cela, ami-e-s, publics, artistes, partenaires, bénévoles, enseignant-e-s, nous avons besoin de vous et de votre soutien !

Partagez ce message de vive-voix autour de vous ou sur les réseaux sociaux, envoyez-nous vos écrits et vos lettres à l'adresse soutien@conteetlitterature.be que nous transmettrons à Madame Bénédicte Linard, ministre de la culture. Passez à l'action, VOTRE Maison du Conte est en péril ! Et oui, derrière tout ça, nous sommes des êtres vivants !

L'équipe de la Maison du Conte et de la Littérature, Marie C., Julie, Marie L., Fanny, Claire et Emilie

Adresse à laquelle vous pouvez envoyer vos messages de soutien : soutien@conteetlitterature.be



Grands feux 2022



Ateliers contes «1001 fois» dans les écoles en 2023



Balade contée durant l'été en plein air 2023



BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL

NOUVEAUX LIVRES

ENFANTS

Le petit cochon qui refusait d'être cracra : **M. Ada Schwarts – L. Munsinger**

Soigneurs juniors : petit lion en détresse : **Ch. Chatel – AL. Nalin**

L'école d'Agathe : Noé docteur de la terre : **Pakita – JP. Chabot**

Coco : **Disney Pixar**

Le monde de Lucrèce : **A. Gosciny Catel**

Tes questions sur la nature - Tes questions sur les sciences : **Professeur Zak**

ROMANS

Célestine : **S. Wouters**

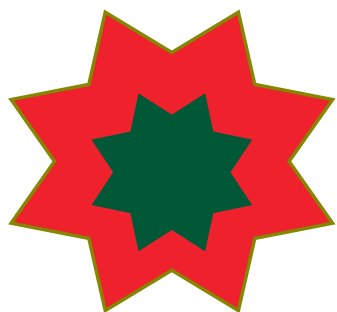
Trois jours et une vie : **P. Lemaitre**

Elma : **AB Aegisdottir**

BD

Dans les yeux de Lya : Un coupable intouchable (3) : **Cunha – Carbone**

BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL
RUE DU CENTRE 10,
1460 VIRGINAL
HEURES D'OUVERTURE
LE MERCREDI DE 16H30 À 18H00
ET LE SAMEDI DE 9H30 À 12H00



CITOYENNETÉ

ENGAGEZ-VOUS POUR OUVRIR LES PRISONS AUX REGARDS EXTÉRIEURS !

Le Conseil Central de Surveillance Pénitentiaire recherche des membres pour la Commission de Surveillance d'Ittre

En tant que membre, vous faites partie d'une Commission de Surveillance chargée de contrôler le respect des règles et, en particulier, des droits fondamentaux des personnes détenues dans une prison du pays.

Vous assurez 5 à 10 visites par an à la prison d'Ittre, rédigez des rapports sur vos visites, participez à la rédaction du rapport annuel et assistez à 1 réunion mensuelle (chaque premier mardi du mois). 1 réunion sur 3 à lieu à Bruxelles et les trajets pour les réunions et visites à

Ittre peuvent se faire en covoiturage, notamment au départ de Bruxelles. Votre activité en tant que membre est défrayée forfaitairement (trajets, jours de visites, réunions mensuelles, formations).

Téléchargez le formulaire de candidature sur ccsp.belgium.be/recrutement, complétez-le intégralement et renvoyez-le à : vacature@ctrj-belgium.be

L'établissement pénitentiaire d'Ittre est une maison des peines. C'est une des prisons de haute sécurité du pays. Mise en service en 2002, sa capacité d'accueil est de 421 détenus hommes.

Le CCSP est un organe para-parle-

mentaire indépendant et impartial qui veille au respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine des personnes détenues dans tous les établissements pénitentiaires belges.



Claude Debrulle

PLUS D'INFORMATIONS À PROPOS DU CCSP : [CCSP-HOME\(BELGIUM.BE\)](http://CCSP-HOME(BELGIUM.BE))
POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ CONTACTER CLAUDE DEBRULLE, MEMBRE DE LA COMMISSION D'ITTRE.
GSM : 0475/70 17 11.

LA LANGUE DE CHEZ NOUS

QUEL EST L'ORIGINE DU MOT MARATHON ?

En 490 avant J-C, un messenger aurait couru de Marathon à Athènes pour annoncer la victoire des Grecs sur les Perses. ... Le marathon fut créé aux Jeux Olympiques d'Athènes en 1896, c'était une course d'environ 40 Km.

Mais en 1908, les Jeux Olympiques se déroulèrent à Londres. La reine Victoria voulut assister au départ de-

vant ...son château de Windsor. Celui-ci se termina au stade de White City...soit à 42,195 Km.

Depuis cette distance est devenue la référence.

Le record établi au marathon de Chicago (USA), le 8 octobre 2023 est de 2h0min35s.

Arthur Deghorain



LE PETIT TRAM

WWW.ITTRE.CULTURE.BE



Date de parution : 6 et 7 décembre 2023

Mensuel du Centre culturel d'Ittre A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
067/64 73 23 - info@ittreculture.be

Editeur responsable : Nathalie Lourtie, directrice
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles

Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre

Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier.

Prochaine parution : la semaine du 15 janvier 2024
LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.



Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'ITTRE. Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 0012 6285 4518.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'ITtre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socioculturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture est composé de Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien et Sophie Peeterbroeck

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'ITtre :
Représentants de la Commune d'ITtre :

Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck

Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh

Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'ITtre : Michel Ferrard, Michèle Counson, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien, Jacques Van Drooghenbroeck, Florence Walravens et Nancy Massart.

Ont collaboré à ce journal :

Coordination : Olivia Kropek

Mise en page : Pascale Goffaux

Rédaction : Olivia Kropek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton, Ludovic Devriendt

Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.

Photos : Centre Culturel d'ITtre

Impression : Rossel Printing Nivelles

Distribution : Jacques Vanderlinden



ÈL NOWÉ DU PAYISAN MÈCRÈYANT (LÉJENDE)

L'istwêre ès' passe au Nowé, al cinse d'èl Vatche qui Tousse (à costé dèl cinse d'èl Baye qui Clape), à Foufny-lès-Bèrdouyes, au fin fond d'èl Waloniye, intrè Houtsiplout yè Macapète-Sint-Lambert.

Dwèlà, vikoût in léd, ptit, yoûrd cinsi qui s'apèloût Caligula Moûdreû qu'on avoût spoté « èl mècrèyant », télmint qu' i stoût mauvé parwèssyin. À 's vîye cinse il avoût dès pouyes, dès lapins, dès gates, trwès pourchas, chinke vatches, in bieu yè in baudèt. Èl bieu èyè 'l baudèt, i lès fèzoût travayi dè tout leû pus foûrt, t'au long d'l'anéye, du matin 'squ'au nût, sins lachi. Quand lès bièsses èstine èscranses, i flayoût d'su avu ène longue èscoréye in ûlant : « Yè adon, fènèyants qu' vos stez, dji vas vos aprinde à gangni vo n-avin.ne yè vo fourâdje, mi ! Yè clatch !, clatch !, l'èscoréye clatchoût sul dos dè deûs couradjeûses bièsses qui asprouvine d'èrprinde leû n-alin.ne !

In 24 décembre, au swêr, no Caligula s'îna au cabarèt. I bwèt come in traou, i fume, i rathe à tère, i critike tous lès djns du vilâdje, i dit què lès cîs qui vont al messe dè minwit c'est dè innocints... Brèf, i cache misère à tout 'l monde. Al fin, pou yèssè kite d'ès' souléye-là, èl cabarti li rapèle que tous lès ans, pindant 'l messe dè minwit, dins tous les staules du monde, èl pètit Jèzu fèt in mirake : lès deûs djintiyès bièsses qui l'avine èrtchaufé il a pus dè 2000 ans, on lès intind parler inchène.

- « Tout ça, c'est dè prautes ! », disst' i 'l buveû qui tènouît ène fameûse prone. « Yè d'ayeûr, chènance dè ri, à minwit, dji vas daler dans l'èstaule yè dji gadje què mès bièsses sèront muwètes come toudi ! ».

Yè 'l mècrèyant èrtoûrne à 's cinse, tout

bèrlondjant, mèsurant toute èl lârdejeûr du tch'min, in tchantant « À bas la calote ... ! ». Au kârt dè douz' èûres par nûte, no souléye, rinte dins l'èstaule, s' muche padri dè balots yè ratind. Rî n' sè passe. « D' l' avoûs bî dit què fé pâler dè bièsses, c'est dè couyonâdes dè guèrnouyes dè bèniti ! ».

À pin.ne qu'il avoût dit ça qu'il intind les clokes soûner minwit !... Yè vlà 'l bieu qui dit au baudèt :

- « Hé copain, i nos a coyeû Caligula, i nos fèt travayi come dè forçats, i flaye su nos dos avu 's n-èscoréye, on mindje mau, on n' doûrt ni, mi dji voûroûs mori pou yèssè woûr dè d'ci ! ».

- « Ascoutez, rèspond 'l baudèt, dj'ai ène bone nouvèle : èl pètit Jèzu m'a anonci au matin què dins trwès djoûs dji va min.ner ène tchèrète, avu no patron d'su, au cimintière ! ».

- « Bon dèbara ! », disst' i 'l bieu ! T'aussi râde, no payisan, nwêr in colère, ès' dèsmuche pou min.ner sès vîyes :

- « C'èst' onteû çou qu' vos dites : dji vos ai toudi bî tréti, dji vos ai doné à bwêre, à mindji, dji vos ai sougni quand i falouît ! », Yè gnagnagni, yè gnagnana, no Caligula n'arète ni dè fé d'ès' rinkinkin, djusk'au moumint qu' i tèrmine in dijant « d'ayeûr, si c'est ni vré què dj'ai sté èl mèyeû dè patrons, hê bi, qu'èl Djâle m'apice ! ».

Yè paf !, ène alumwêre dèskind sul tièssè du payisan, qui tchèt al tère, tout plat stindu..., môurt !

JM Gervy décembre 2023

LE NOËL DU PAYSAN MÉCRÉANT (LÉJENDE)

L'histoire se passe à la Noël, à la ferme de la Vache qui Tousse (à côté de la ferme de la Barrière qui Claque), à Foufny-lès-Bèrdouyes, au fin fond de la Wallonie, entre Houtsiplout et Macapète-Saint-Lambert.

Là-bas vivait un vilain, petit, et malpropre paysan qui s'appelait Caligula Maltoûrné qu'on avait surnommé « le mécréant » tellement il était mauvais paroissien. Dans sa vieille ferme, on voyait des poules, des lapins, des chèvres, trois cochons, cinq vaches, un bœuf et un âne. Le bœuf et l'âne, il les faisait travailler de toutes leurs forces, tout au long de l'année, du matin jusqu'au soir, sans relâche. Quand ses bêtes étaient fatiguées, il les fouettait avec un long fouet en hurlant : « Et alors, fainéants que vous êtes, je vais vous apprendre à gagner votre avoine et votre fourrage, moi ! ». Et clatch, clatch, le fouet claquait sur le dos des bêtes courageuses qui tentaient de reprendre haleine.

Un 24 décembre, en soirée, notre Caligula se rend à son estaminet habituel. Il boit comme un trou, il fume, il crache, il critique tous ceux du village, il dit que ceux qui vont à la messe de minuit sont des deumeurs.... Bref, il cherche des ennuis à tout le monde. À la fin, pour se défaire de ce soulard, l'aubergiste lui rappelle que chaque année, pendant la messe de minuit, dans toutes les étables du monde, le petit Jésus accomplit un miracle : les deux gentils bêtes qui l'avaient réchauffé voici plus de 2000 ans, on les entend deviser.

- « Tout ça, c'est pures fariboles ! » dit le buveur qui tenait une fameuse

cuite. « Et d'ailleurs, en douce, à minuit, j'irai dans l'étable et je parie que mes bêtes seront muettes comme toujours ! ».

- Et le mécréant retourne chez lui, se balançant, mesurant la largeur du chemin en chantant « à bas la calotte... ! ». à 23h45, notre soulard entre dans l'étable, se cache derrière des ballots et attend. Rien ne se passe. « Je l'avais bien dit que faire parler des animaux, ce sont des carabistouilles de grenouilles de bénitier ! ».

À peine avait-il fini de parler qu'il entend les cloches sonner minuit !... Et voilà le bœuf qui dit à l'âne :

- Hé copain, il nous a bien eus Caligula, il nous fait travailler comme des forçats, il nous fouette le dos, on mange mal, on ne dort pas, moi, je voudrais mourir pour sortir d'ici ! ».

- « Écoute, répond l'âne, j'ai une bonne nouvelle : le petit Jésus m'annoncé ce matin que dans trois jours je vais conduire une charrette, avec notre patron dessus, au cimetièrè ».

- « Bon débarras ! », dit le bœuf Aussitôt, notre paysan, rouge de colère, se montre et se lance dans une dure diatribe :

- « C'est honteux ce que vous dites : je vous ai toujours bien traités, je vous ai donné à boire, à manger, et vous ai soignés quand il le fallait ! ». Et patati et patata, notre Caligula n'arrête pas de faire de ses embarras jusqu'au moment où il termine en disant « d'ailleurs, si je mens, hé bien, que le diable m'attrape ! ».

Et paf !, un éclair descend sur la tête du paysan, qui s'écroule, étendu sur le sol... mort !!

JM Gervy décembre 2023

L'ÉQUIPE DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE
VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE !

NOS BUREAUX SERONT FERMÉS DU 23/12 AU 07/01 INCLUS.



DÉCEMBRE	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
JUSQU'AU DIM 21 JANVIER	EXPOSITION TEMPORAIRE MARTHE DONAS	MUSÉE MARTHE DONAS (MIMDO)
DU 7 AU 31	6 HEURES PLUS TARD	THÉÂTRE DE LA VALETTE
VEN 8 19H00	GAVUR GELINLER EN CONCERT	ETABLE D'HÔTES
DU VEN 8 AU DIM 10	FÉÉR'ITTRE	COMARTAGRIND
SAM 9 19H30	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : TURN ON PLAYS GENESIS	ZIK-ZAK
DIM 10 17H00	THOMAS GRIMMONPREZ TRIO	HEPTONE
DIM 10 19H30	WISHBONE ASH (UK) + GWYN ASHTON (UK)	ZIK ZAK
MER 13 19H30	ROWAN ROBERSTON FEAT. DOOGIE WITHE (UK)	ZIK-ZAK
SAM 16 19H30	SAINTED SINNERS (DE) + STAND FOR	ZIK-ZAK
DIM 17 17H00	CONCERT DE NOËL PAR LA CHORALE CHANSONS DU MONDE	MUSIQUE CLASS'ITTRE
DIM 17 17H00	OLIVIER COLLETTE TRIO + BERT JORIS	HEPTONE
LUN 18 20H00	CINÉ SOUPE : VIVRE	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
SAM 23 19H30	GUNS N' ROSES EXP. (UK) + CHERRY & THE BOMBS	ZIK-ZAK
DU 26 AU 29	STAGE DANSE	PAS À PAS
MAR 26 15H00	NOËL AU THÉÂTRE : CINÉ-CONTES «MAISONS»	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
DU MER 27 AU VEN 29	STAGE ART ET NATURE	LE RETOUR DES PALOMBES
JANVIER	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
DU MA 2 AU VEN 5 JANVIER	STAGE DANSE	PAS À PAS
DU 3 AU 5	STAGE ART ET NATURE	LE RETOUR DES PALOMBES
DU 12 AU 14 JANVIER	CAMPAGNE ILES DE PAIX	ILES DE PAIX (ITTRE ET BRAINE-LE-CHÂTEAU)
LUN 29 20H00	CINÉ SOUPE : LE BLEU DU CAFTAN	CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Avec le soutien de la commune d'Ittre

La Fée d'Ittre de Noël

MARCHÉ
EXPOSITIONS
DÉGUSTATIONS
AMBIANCE FÉERIQUE
ANIMATIONS SURPRISES
PRÉSENCE DU PÈRE NOËL

Une organisation de

ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

Avec le soutien de

Les **8-9-10**
DÉCEMBRE 2023
GRAND-PLACE D'ITTRE

WWW.FEERITTRE.BE

CENTRE CULTUREL D'ITTRE

**SAMEDI
16 MARS 2024**

**LES GRANDS FEUX
RENAISSENT DE LEURS
CENDRES !**

centre
culturel
d'Ittre

WWW.ITTRECULTURE.BE



CONSEIL COMMUN : COMMUNE ET CPAS DU 13 NOVEMBRE 2023

Présents Conseil Communal : *Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Pascal Henry (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Lindsay Gorez (MR), Paul Pierson (EPI), Arthur Deghorain (EPI), Pierre Claes (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Luc Schoukens (Pacte) et Claude Debrulle (Pacte).*

Présents Conseil de l'Action Sociale : *Alain Dechamps (I.C.), Christophe Raucq (EPI), Fabrice Henry (MR), Laurence Turine (EPI), Marie-Amandine Della Faille (I.C.)*

Excusés : *Hélène de Schoutheete (I.C.), Pol Perriaux (Pacte).*

Julie Matagne (Pacte), Carine de Lichtervelde (MR) et Marc Blaimont (I.C.)

1. COMMUNE-CPAS – DÉVELOPPEMENT DES SYNERGIES – RAPPORT – DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI – Présidente du CPAS) liste les synergies existantes entre Commune et CPAS. Ces synergies existent depuis plusieurs années pour certaines.

- Partage du grade légal de Directrice financière
- Préparation des repas par le CPAS pour les écoles
- Partage d'une page pour le CPAS dans le bulletin communal
- Mise à disposition d'un logement d'urgence
- Mise en place du site communal
- SIPPT
- Deuxième pilier de pension
- Construction de la crèche de Virginal
- Aménagement d'une rampe d'accès pour le CPAS
- Création de jardins pour les crèches
- Valorisation des services aides-familiales et des repas lors de la distribution des colis de Noël
- Potages pour les écoles et les services communaux
- Fonds de pension pour la Directrice du CPAS
- Système de pointage
- Accueil des réfugiés ukrainiens
- Nettoyage des vitres

- Extension du Centre administratif
- Déménagement des archives
- CoDir commun en vue de la modification du règlement de travail
- Contrôle de l'installation électrique
- Service technique du CPAS rattaché au Service Travaux
- Mission assistance RGPD
- DPD (RGPD)
- Création d'un document partagé avec le Service Travaux pour une meilleure vue des disponibilités
- Service Externe PPT
- Sauvegarde informatique
- Etc.

Le CPAS a aussi eu des synergies avec d'autres CPAS, mais celles-ci ne sont plus d'actualité pour le moment. Enfin, il y a une synergie avec le Roman País, puisque 9 appartements sont gérés par le CPAS.

Christian Fayt (EPI) la remercie pour cette liste, et en profite pour présenter la nouvelle directrice du CPAS, Vanessa Leclercq, que certains conseillers n'ont peut-être pas encore rencontré.

Marie-Amandine Della Faille (I.C.) note que tout cela est discuté au Conseil de l'Action sociale, en comité de concertation, et enfin au Conseil communal. Est-ce bien nécessaire ? **Christian Fayt (EPI)** répond que ce sont des obligations légales. Chaque groupe est dans ces différents organes, mais tous les conseillers communaux ne le sont pas. Le faire au Conseil permet également une présence du public. Enfin, le Bourgmestre note que les synergies existent et vont être plus en plus importantes.

Claude Debrulle (Pacte) revient sur l'extension du Centre administratif. Quand sera-t-il inauguré ? Y a-t-il déjà des discussions ou des décisions sur les synergies qu'il va amener ? **Christian Fayt (EPI)** répond en plaisantant qu'il sera inauguré le 13 octobre 2024 (NDLR : dates des prochaines élections communales). Il reprend plus sérieusement en précisant qu'il y a eu une réunion entre les deux directrices pour organiser cela. Il note également qu'il va y avoir une passerelle entre les

deux bâtiments, si le conseiller avait vu les plans. **Claude Debrulle (Pacte)** répond qu'il les a bien vus, une passerelle budgétée à 35 000 EUR. **Christian Fayt (EPI)** précise qu'il y a de grandes chances que ce soit finalement moins. Actuellement, il n'est pas prévu spécialement que les services identiques soient mis ensemble, mais peut-être pourront-ils être rapprochés en termes de bureaux. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale)** ajoute que les services de support sont les seuls qui pourraient se réunir. Enfin, **Christian Fayt (EPI)** déclare également que la salle du Conseil servira aussi aux réunions du Conseil d'Action Sociale.

Ferdinand Jolly (I.C.) dit que son groupe trouve les services du CPAS essentiels : aides sociales, petite enfance, repas à domicile, ILA, etc. Le groupe I.C. encourage donc le CPAS et la Commune à aller encore plus en profondeur dans ces synergies, parce que les coûts augmentent plus rapidement que les recettes pour ces services. Afin de les pérenniser à l'avenir, il importe d'en limiter les coûts.

Françoise Peeterbroeck (EPI) remercie l'ensemble des membres du personnel du CPAS pour leur travail, même s'il n'est pas toujours facile.

Chantal Vanvarebergh (I.C.) explique avoir croisé une dame qui rangeait des caisses dans son véhicule. En discutant avec elle, elle a appris qu'elle était bénévole pour Soli-dons, une ASBL qui a un relais à Ittre. À qui cette aide est-elle destinée ? Cette information n'est pas relayée ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que l'ASBL Soli-dons travaille avec les invendus alimentaires et prépare des colis à distribuer aux ménages qui en ont besoin. Cela se fait sur base d'une convention. C'est le CPAS qui désigne les bénéficiaires de ces colis, et c'est la raison pour laquelle l'information n'est pas relayée. Les colis sont distribués une fois par semaine, si elle ne se trompe pas.

VOTE : Oui (Unanimité – 15 Conseil Communal et 5 Conseil de l'Action sociale)



CONSEIL COMMUNAL DU 13 NOVEMBRE 2023

Présents : Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Pascal Henry (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Lindsay Gorez (MR), Paul Pierson (EPI), Arthur Deghorain (EPI), Pierre Claes (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Luc Schoukens (Pacte), Pol Perniaux (Pacte) et Claude Debrulle (Pacte).

Excusés : Hélène de Schoutheete (I.C.).

Christian Fayt (EPI) précise qu'il y a trois points supplémentaires à l'ordre du jour : des ordres du jour d'intercommunales et autres organismes à venir. Par ailleurs, il demande aussi de retirer le point ZESTRED / ABLI, déjà retiré le mois précédent. Le contact avec le notaire de l'autre partie prend beaucoup de temps. Il ajoute que pour ce projet, trois nouvelles rues vont être créées et qu'il a été suggéré qu'elles soient baptisées avec des noms de femmes. Un e-mail sera envoyé aux Conseillers pour proposer leurs idées, et un sondage sera lancé auprès des citoyens ensuite pour voter. Il précise que ça doit être des femmes connues, et décédées depuis quelques temps déjà. **Ferdinand Jolly (I.C.)** demande si elles doivent être en lien avec la Commune ? **Christian Fayt (EPI)** répond que ce ne doit pas être forcément le cas. Par ailleurs, l'historien qui est habituellement consulté proposera lui aussi des noms de rues.

Luc Schoukens (Pacte) s'étonne que le point soit encore reporté alors que les travaux sont en cours. **Christian Fayt (EPI)** précise que les travaux n'ont pas encore commencé sur la parcelle dont la propriété est communale. L'acte notarié d'échange est encore manquant, bien que le Conseil ait déjà approuvé ce point.

Daniel Vankerkove (I.C.) rappelle que lorsque la convention a été établie pour ce projet, il avait été convenu que la Direction Régionale en charge des routes fasse le nécessaire pour sécuriser la rue de Samme, en même temps que ces

nouvelles routes. **Christian Fayt (EPI)** confirme que c'est dans une convention avec la DG01. **Daniel Vankerkove (I.C.)** propose d'insister pour que les travaux soient réalisés. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il y a eu une réunion le vendredi précédent avec un représentant du MET présent. Les conseillers acceptent les changements de l'ordre du jour.

Claude Debrulle (Pacte) aimerait, avant de commencer, proposer une minute de silence en l'honneur d'un employé communal décédé à 61 ans, Angel Antuna. Les conseillers observent une minute de silence.

1. CONSEILS CONSULTATIFS – MOBILITÉ, JEUNESSE ET SPORTS – PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ – PRISE D'ACTE

Conseil consultatif de la Jeunesse et du Sport Pauline Moyersoen

La présidente du Conseil consultatif présente le rapport d'activités du Conseil, dont elle a repris la Présidence après Alizée Olivier. Il n'y avait plus eu de rapport depuis 2021, donc elle a essayé d'être complète. Le conseil a rencontré Lionel Lattenist du J3 et ses partenaires (InforJeunes et la Province). Dans les projets, il y a eu le skatepark temporaire (qui a été installé en 2021, 2022 et 2023). Il y a eu une discussion pour savoir s'il devait être permanent, mais il a été conseillé qu'il reste temporaire pendant l'été. Un autre point abordé a été la salle mise à disposition des étudiants en période de blocus, et une réflexion a été entamée pour redynamiser ce projet. Le Marché des Sports a aussi été abordé, avec une édition 2023 qui a déjà vu des améliorations et nouveautés : un départ de course à pied, une meilleure planification des démonstrations, plus d'utilisation du cash sur place, une meilleure signalétique, et une ouverture aux prestataires de stages sportifs réguliers à Ittre. Un autre gros projet que le conseil a suivi a été l'installation des terrains de paddel. Dans les projets qui ont émergé, il y a l'organisation d'une journée sports pour les adolescents, un peu comme une journée

« Place aux enfants », où un transport est organisé entre différents lieux sportifs de la Commune pour que les enfants essaient les activités. Le conseil a transmis des remarques à la suite de quelques inquiétudes concernant les plaines de jeux de la rue Jean Jolly et du Bois du Tricot. Un des membres du conseil est pompier volontaire et, après visite des lieux, a estimé qu'il y avait des problèmes de sécurité à régler. Enfin, le conseil a aussi transmis au Collège des inquiétudes quant au mauvais état des locaux du Patro d'Ittre.

Christian Fayt (EPI) précise immédiatement que ces locaux sont privés, et pas communaux.

Claude Debrulle (Pacte) a lu avec intérêt ce rapport. Il y a trouvé beaucoup d'initiatives intéressantes. Concernant la course à pied organisée, il a apprécié l'idée mais a entendu des remarques quant à l'éclairage du parcours. **Lindsay Gorez (MR)** l'interrompt et suppose qu'il confond. La course organisée lors de la journée des sports était juste un départ de course avec un coach, pas une course officielle. Elle pense que le conseiller parle de la Ittre Night Run, qui a pris son départ lors de la Saint-Rémy. Ce n'est pas une organisation communale.

Pol Perniaux (Pacte) note qu'il semble qu'il y ait des échanges fréquents avec le Collège, il trouve cela positif. Il se demande ce qui a été fait suite aux remarques sur la plaine de jeux du Bois du Tricot. **Pauline Moyersoen** répond qu'avec le parcours Halloween, la personne qui avait été constaté les problèmes n'a pas encore su retourner pour voir l'évolution. Il y avait notamment des barbelés sur un chemin. **Lindsay Gorez (MR)** précise que le service Travaux a reçu le rapport. Certaines choses ont déjà été mises en place, et d'autres vont être intégrées au prochain budget.

Christian Fayt (EPI) ajoute à son tour que les barbelés se trouvent sur une propriété privée, et que la Commune ne peut donc pas intervenir. De plus, il explique que c'est parfois compliqué de gérer le Bois du Tricot, puisque les organisateurs du Parcours d'Halloween aiment bien qu'on

POOL
P L A I S I R
Création - Rénovation - Entretien
Piscines Pool Houses Aménagements extérieures
Remi Wautier : 0474 / 83 28 13
info@poolplaisir.be
Pierre Stryckman : 0475/ 28 50 42

Yvébé SRL
Une histoire de cuisine...

Contact : yvesvanbrabant@gmail.com
Cuisines équipées sur mesure
0495 20 20 89
www.yvebe.be

Gascard G.S.C. sa
Constructions métalliques
Ferronneries contemporaines

Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03


laisse les arbres tombés comme ils sont. Enfin, il annonce que la piste des subsides Infraspports pour les infrastructures comme au Bois du Tricot a été creusée, mais qu'il semble que ce ne soit plus possible de les obtenir pour cela.

Chantal Vanvarebergh (I.C.) voudrait savoir si les terrains de paddel ont du succès depuis leur ouverture. **Lindsay Gorez (MR)** avoue ne pas trop comprendre pourquoi la conseillère demande ça au Conseil consultatif. **Pauline Moyersoën** répond malgré tout que c'était un projet très attendu et que c'est un sport en vogue, donc le succès semble bien au rendez-vous.

Conseil consultatif de la Mobilité – Christophe Raucq

Le secrétaire du Conseil tient d'abord à excuser la Présidente qui n'a pas pu venir présenter le rapport elle-même. Il précise qu'il y a eu six réunions durant l'année écoulée. Le conseil consultatif y a notamment abordé la semaine de la mobilité qui devait avoir lieu en septembre. Plusieurs idées pour cette semaine avaient été proposées, mais l'enthousiasme a dû être freiné par des questions de logistique. Finalement, une balade à pied et une balade à vélo ont été les activités retenues, et elles n'ont pas pu avoir lieu pour des raisons indépendantes de la volonté du conseil. Le conseil a également organisé un stand lors de la Saint-Rémy avec ProVélo, et a proposé la gravure gratuite d'un numéro d'identification sur les vélos. Une vingtaine de personnes sont venues profiter de ce service. La question de la sécurité des piétons et de l'état des trottoirs a été abordée, et une action de sensibilisation pour que les voitures ne soient plus garées sur les trottoirs a été discutée, avec notamment l'idée d'un petit message laissé sur un papier sur le pare-brise. Le conseil s'est aussi penché sur d'autres questions : l'utilisation de BetterStreet pour les dégâts observés sur la voie publique et la mise en avant de cet outil auprès des citoyens, les stationnements non-autorisés mais récurrents, la réduction de la vitesse sur la rue Auguste Latour suite aux aménagements déjà réalisés par Braine-le-Château, la réhabilitation des sentiers, l'éclairage des passages piétons, l'éclairage des ronds-points à l'aide de LED clignotants si l'éclairage public est éteint la nuit, l'installation d'un LIDAR à la rue de la Montagne, la problématique du pont de Fauquez et la problématique de la réduction de l'offre des TEC (15 trajets en moins prévus pour la commune). Pour ce dernier point, une concertation citoyenne sera organisée.

Luc Schoukens (Pacte) se demande s'il est

possible d'avoir quelques petites étiquettes à mettre sur les pare-brises des gens garés sur le trottoir. **Christophe Raucq** précise que l'action n'a pas encore eu lieu et doit encore être discutée. Il ajoute que tout ce qui peut être fait, c'est sensibiliser, le conseil consultatif n'a pas autorité pour faire plus. **Luc Schoukens (Pacte)** soutient également la mobilisation face à la TEC.

Claude Debrulle (Pacte) a lu avec intérêt ce rapport. Il revient sur les lumières dans les ronds-points. Il aurait été intéressant d'avoir un rapport quant à la réalisation de ce point. Pour les autres propositions, il trouverait intéressant aussi de savoir quelles propositions ont été retenues ou non, et quels ont été les arguments avancés par le Collège pour ne pas suivre éventuellement l'avis du conseil consultatif.

Pol Perniaux (Pacte) quant à lui reste sur sa faim par rapport à la relation de ce conseil avec le Collège. Quels retours reçoivent-ils de leurs propositions ? Concernant la proposition de concertation citoyenne pour la TEC, qu'attend le conseil consultatif comme résultat ? **Christophe Raucq** répond qu'il s'agira de récolter le ressenti des citoyens concernant la TEC. **Fabienne Mol-laert (EPI)** ajoute que la concertation est prévue. La TEC a fait une première proposition pour modifier les horaires et les parcours, proposition qui n'a pas été bien accueillie par les petites communes qui ont tapé du poing sur la table. Le processus est donc bloqué actuellement. Quand la TEC enverra une nouvelle proposition, la concertation citoyenne va être organisée. C'est prévu dans leur processus. Le rôle de la commune sera de faire en sorte que les citoyens répondent dans les temps et qu'ils comprennent l'importance de donner leur avis. On parle tout de même de passer de 24 trajets à seulement 9 pour Ittre.

Jacques Wautier (EPI) revient sur l'importance d'utiliser BetterStreet pour signaler n'importe quel incident sur le territoire de la Commune. C'est envoyé directement au Service Travaux qui pourra donc planifier une intervention dès que possible. **Christophe Raucq** précise, pour avoir testé l'utilisation, que c'est très facile et efficace. **Luc Schoukens (Pacte)** se demande si le sentier Maustichy a été évoqué lors de la discussion sur la réhabilitation des sentiers. Il y a un trou important. **Ferdinand Jolly (I.C.)** félicite le conseil consultatif pour ces propositions. Les problèmes de mobilité sont de plus en plus aigus. Son groupe trouve dommage que la balade à pied et à vélo n'a pas pu avoir lieu, il estime important d'encou-

rager la découverte des sentiers de la commune par ces moyens de mobilité douce.

Christian Fayt (EPI) remercie les deux représentants pour leur présence, et insiste sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à retaper sur le clou si des réponses du Collège se font attendre.

2. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – « CAMPING DU HULEU » - ADOPTION DU RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES (RIE) – DEMANDE DE RÉVISION PARTIELLE DU PLAN DE SECTEUR DE NIVELLES ET D'ADOPTION DU PROJET PLAN – DÉCISION

Pascal Henry (MR) explique qu'il s'agit du rapport d'incidence environnementale pour faire passer la zone de l'ancien Camping du Huleu de zone de loisirs à zone d'habitat à caractère rural sur le plan de secteur. Il remercie le bureau d'étude DR(EA)²M et le service d'urbanisme pour leur travail sur ce dossier et leur présence lors du Conseil communal.

La représentante du Bureau d'étude présente le dossier. La zone se trouve donc dans le hameau du Huleu. Cette étude est une des dernières étapes dans le processus de changement du plan de secteur, puisqu'il ne restera plus qu'une enquête publique ensuite. Les remarques des riverains ont été prises en compte suite à une réunion d'information préalable. Le dossier remis concernant ce projet est constitué de deux phases : l'analyse de la demande et les incidences environnementales.

Concernant l'analyse de la demande, il fallait vérifier que le projet soit bien compatible avec les objectifs et la réglementation. La réponse est oui, puisque le fait de créer du logement ainsi que l'étalement urbain sont repris dans le PST de la Majorité. Toutefois, cela doit se faire en tenant compte de l'impact sur le paysage, la nature, la mobilité et l'énergie. De plus, il a été noté que la demande de logement augmente et que l'offre diminue sur le territoire ittrois. Enfin, il a été évalué que l'impact sur le tourisme ne serait pas négatif.

Pour les incidences environnementales, il faut savoir que la surface concernée faisant moins de deux hectares, elle n'est pas soumise à une étude d'incidence plus tard dans le processus. C'est pourquoi l'étude réalisée ici a été plus aboutie que prévu, afin d'apporter des éclairages qui pourront être utiles pour la suite de la procédure. La densité de logement prévue est aux alentours de 20 par hectare. Enfin, le PCDR reprend également ce projet dans son programme, via deux fiches-projets : la création de logement sur le site de l'ancien camping, mais aussi le projet

Joyeux Noël
Bonne année
2024

Philippe Schwartz

Ittre & Waterloo

• Praticien en hypnose & en art-thérapie
adultes, ados & enfants

• Conférencier & animateur
entreprises & privés

+32 (0) 475 23 79 67

philippe@hypnophil.be

www.HypnoPhil.be

Hypno Phil
Osez l'hypnose !



de rendre le logement plus accessible. Ceci étant établi, la représentante du bureau d'études se lance dans les résultats du rapport d'incidence. Le paysage est plutôt boisé, il est donc recommandé de conserver un maximum de végétation, de limiter l'impact d'une nouvelle voirie et de prévoir des espaces publics végétalisés. La densité autour varie entre 2 logements par hectare jusqu'à 32 par hectare. La typologie du bâti est diversifiée, et il n'existe pas de réel espace public dans le hameau.

Le projet tel que prévu ici sera à envisager pour entre 20 et 25 logements par hectare, et il est demandé de considérer l'habitat léger pour ces logements, de privilégier le mitoyen, et de privilégier enfin des maisons composées d'un rez-de-chaussée, un état et le toit.

La population est en croissance à Ittre, et elle est aussi vieillissante. Il y a plus de petits ménages, il est donc conseillé de veiller à la mixité sociale (nombre de chambres, PMR, logement public, etc.)

Le bureau d'études recommande également de prévoir une aire de jeux, de sensibiliser aux risques de pollution des sols avant les travaux mais aussi aux futurs habitants, de respecter au mieux le relief naturel, de gérer les eaux de pluie en ayant des surfaces avec une imperméabilité limitée.

Il est également proposé d'éviter l'abattage en période de reproduction, d'enlever la renouée du Japon (plante invasive) du terrain, de préserver autant que possible les arbres et les haies pour des moyens anti-bruits naturels, et de veiller à utiliser des éclairages intelligents pour favoriser la vie naturelle nocturne.

Des dépôts clandestins ont été déclarés sur le site, et des anciennes caravanes sont toujours sur place : il est conseillé d'encourager au tri lors du chantier, mais aussi lorsque ce seront des habitations. Enfin, une autre recommandation est de développer la mobilité douce au maximum).

Christian Fayt (EPI) remercie la dame pour sa présentation, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce dossier pour le travail déjà réalisé et qui aboutit. Comme cela a été dit, il ne restera que l'enquête publique et la décision du gouvernement Wallon pour valider la modification du plan de secteur.

Pascale Carton (I.C.) estime que si le quartier qui verra le jour sur cette zone peut tenir compte de tout cela, le groupe I.C. sera ravi. Elle demande ce qui est repris sous l'appellation logement public. La représentante du service urbanisme répond que les logements publics sont ceux qui vont pouvoir être gérés par une

société de logement public, comme la Régie, ou le Roman País.

Claude Debrulle (Pacte) a trouvé la présentation passionnante. Concernant l'augmentation du nombre de ménages monoparentaux, est-ce quelque chose que le CPAS surveille ? Cela induit-il une augmentation de la précarité également ? Cela indique en tout cas qu'il est important de prévoir des habitats qui doivent être pensés pour leur reconversion au fil des âges. Il ne doute pas que le Collège va suivre tout cela avec attention. Il a ensuite plusieurs questions. Quelle est l'obligation du Collège envers ces recommandations ? Qui va gérer ces logements ? Quels critères sont mis en œuvre ? Est-ce que le quartier le plus proche sera consulté avant l'enquête publique ? Par où se fera l'accès routier ? Le Croiseau voit en effet déjà passer un solide charroi, comment intégrer ce nouveau quartier ?

Christian Fayt (EPI) veut que le problème soit bien cerné ici. Dans la procédure, ce n'est pas encore le stade de la mise en place. Ce qui est important, c'est d'avoir ce changement de plan de secteur. Ensuite, il souligne que la priorité du Collège reste le logement à destination des jeunes. Concernant le fait d'inclure les riverains, le Bourgmestre rappelle que ce projet est discuté depuis plus de onze ans. Le CoDT a bloqué les démarches, mais le projet a réussi à avancer petit à petit. Le public a déjà pu intervenir lors de la réunion d'information préalable. Et l'étape suivante est l'enquête publique, qui permettra également d'informer le citoyen. Le Collège veut en effet faire une réunion avec le comité de quartier. Enfin, pour le charroi, c'est en effet compliqué. La sortie par la rue du Croiseau n'est pas envisageable. Ce sera à bien réfléchir ! Il insiste pour rappeler que la Majorité considère ce projet comme important, pour le logement sur la commune mais aussi pour permettre aux jeunes d'acheter sur le territoire ittrois.

Pascal Henry (MR) précise lui que le travail effectué pour cette étude d'incidences va évidemment être utilisé lors de la mise en place du projet, c'est le but premier. Il remercie d'ailleurs les personnes concernées pour le travail fantastique réalisé, qui sort d'ailleurs du cadre de cette zone pour certaines informations, qui seront intéressantes pour le futur de la Commune. Il souligne également que le terrain appartient à la régie, qui n'est pas une régie autonome. C'est une régie communale simple. Il ajoute également que dès le départ du projet, il a été souhaité que le quartier existant déjà puisse se réapproprier l'espace public, notamment grâce à

ce projet, avec l'installation possible d'une plaine de jeux, par exemple. Il déclare que le but est en effet de faire de ce quartier quelque chose de différent. Il y a une réflexion globale à avoir autour des questions de mobilité et de bien-être. Enfin, il précise que la CCATM a remis son avis et que pas mal de questions ont déjà été posées en préalable de ce projet.

Claude Debrulle (Pacte) note que les membres de la Majorité insistent sur l'accessibilité de ces logements pour les jeunes de la Commune. Quels critères ou quels moyens vont être mis en œuvre pour permettre cette priorité ? **Pascal Henry (MR)** rappelle que la volonté de donner la priorité d'accès aux logements aux jeunes et de garder les jeunes ittrois sur le territoire communal est une des priorités reprise dans le PST. Toutefois, avant cela, il y aura beaucoup d'étapes avant d'en arriver à cette mise en place, et la réflexion est donc encore en cours. Il y a des pistes, mais il faut actuellement se focaliser sur le processus.

Luc Schoukens (Pacte) l'a déjà dit lors de la présentation à la CCATM, « sur papier, c'est magnifique et il n'y a rien à ajouter ». Le travail réalisé est très intéressant et intègre ce qui, selon lui, devrait se retrouver dans tous les dossiers de

L'Etable d'Hôtes Ferme de Samme



RÉVEILLON

DE NOUVEL AN

31 DÉCEMBRE À 19H

BUFFET + SOIRÉE 70€

(BOISSONS NON COMPRIS)

SOIRÉE DANSANTE 15€

(-12 ANS 35€)

ALTERNATIVE VÉGÉTARIENNE
SUR COMMANDE

Réservations par mail :
letabledhotes@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be
067/78 06 70 - 0494/652 753

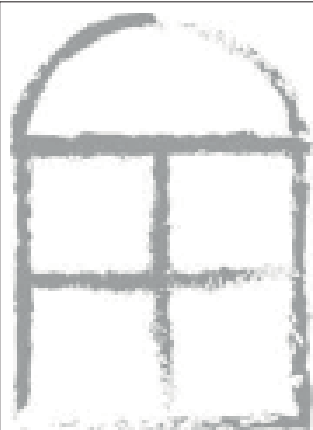
ESPRIT SALON



COIFFEUSE À DOMICILE
AVEC 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Pour toutes questions ou prise de rendez-vous merci de contacter le

0474/795.609



Ets.

BONTET
PHILIPPE

S
P
R
L

CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

0475/571 399 - 067/64 83 01
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES
WWW.BONTET.BE

la Commune. Il note le contraste énorme avec l'autre dossier urbanisme qui devait être discuté lors du Conseil mais qui a été reporté. **Christian Fayt (EPI)** rappelle que cet autre dossier est discuté depuis 1999. **Luc Schoukens (Pacte)** reprend en insistant sur l'importance de l'intégration du nouveau quartier dans celui qui existe déjà, à travers les équipements notamment. Il note le projet de laverie de quartier, qui va permettre de faire fonctionner cette connexion au quartier. Les idées concernant l'énergie ou encore les plantations sont intéressantes également (matériaux conseillées, chauffage via énergie renouvelable, etc.) Le conseiller se demande si un projet de communauté d'énergie ne serait pas en accord avec ce qui est proposé. Il note aussi que les conseils quant à l'orientation des toitures ont été intégrés, contrairement au projet de Virginal où cela a été proposé mais jamais accepté. Enfin, il souligne l'importance d'autant plus grande qu'il va falloir donner à la concertation TEC évoquée plus tôt, pour garantir des connexions de transport en commun sur la commune.

Pol Perniaux (Pacte) considère quant à lui que ce rapport à un énorme défaut : ce ne sont que des recommandations. Il aurait préféré que ce soient des obligations. Le quartier proposé

sur papier semble un quartier idéal en termes d'énergie, de mobilité, de mixité sociale. Il a par ailleurs relevé le conseil d'éviter l'éclairage nocturne ou d'opter pour des éclairages intelligents.

Pascale Carton (I.C.) se demande quelles sont les démarches suivantes ? La Commune prendra-t-elle les décisions architecturales ? **Christian Fayt (EPI)** répond que le projet n'en est pas encore là et qu'il y a beaucoup de chances pour que cette partie-là soit dans les mains de la prochaine Majorité après les élections.

Pascal Henry (MR) précise quant à lui que les services d'un bureau d'études pourront être requis pour aller plus loin dans cette démarche de favoriser le logement pour les jeunes. Ce qu'il souhaite lui, c'est un quartier modèle, mais sans perdre de vue qu'il existe des contraintes économiques. Pour cela, il faut boucler la modification du plan de secteur.

Daniel Vankerkove (I.C.) est pour la diversification du logement et tout ce qui a été présenté. Toutefois, il pense avoir entendu qu'on recommandait des toitures plates, et il ne comprend pas la recommandation. La représentante du bureau d'études répond que la recommandation propose une maison avec un rez-de-chaussée,

un étage et une toiture (a priori, en pente). Pas de toiture plate donc, le conseiller peut être rassuré.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

3. RÈGLEMENT COMMUNAL – OCTROI DE CHÈQUES SPORT – SAISON SPORTIVE 2023-2024 – DÉCISION

Lindsay Gorez (MR) rappelle que ces chèques sont pour les enfants ittrois entre 4 et 18 ans qui sont inscrits, pour la saison sportive 2023-2024, dans un club de sport ittrois. Le chèque-sport est de 30 EUR par enfant. Il n'y a rien qui a changé dans le règlement par rapport à l'année précédente.

Daniel Vankerkove (I.C.) se demande si cette initiative a eu du succès l'année passée ? **Lindsay Gorez (MR)** répond que 170 chèques-sports sont distribués chaque année à peu près.

Ferdinand Jolly (I.C.) se demande s'il ne serait pas opportun de proposer ces chèques dès la rentrée scolaire, quand les parents payent les frais. **Lindsay Gorez (MR)** explique que ça a été discuté face les clubs et le conseil consultatif. Le faire quand l'année est déjà entamée permet aux enfants de peut-être tester plusieurs clubs en début d'année, et de choisir où ils resteront

Vos publicités :

Le Petit Tram

067/64 73 23

info@ittreculture.be

www.ittreculture.be



FUNÉRAILLES MICHAËL

Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal

067 70 17 17

www.funeraillsmichael.be



Bee Ô Village
vous souhaite de joyeuses fêtes
avec ses paniers cadeaux de produits

locaux
bio
artisanaux
zéro déchet !



70 rue Planchette 1460 Ittre - tél : 067 84 00 45
www.beeovillage.be - facebook : beeovillage
Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30
et le jeudi de 12 h 00 à 18 h 30



ensuite. Ça permet aux clubs d'avoir confirmé l'inscription avec au moins un paiement pour la cotisation, sachant que beaucoup de clubs permettent d'étaler les paiements.

Pol Perniaux (Pacte) se demande si l'échevine considère que 170 chèques-sports est une réussite. Si le but est d'aider un maximum d'enfants et adolescents qui en ont besoin, pourquoi ne pas cibler plus pour que l'aide soit précise et soit adaptée à la hausse pour ceux qui en ont vraiment besoin ? Pourquoi aussi ne pas aider les membres ittrois des clubs d'autres entités ? Tous les sports ne sont pas proposés dans l'offre ittroise. Ce sont les mêmes remarques que l'année dernière, le conseiller en est bien conscient mais il trouve important de les rappeler dans la réflexion. **Lindsay Gorez (MR)** entend la remarque. Mais la réflexion derrière ce service est différente. Un enfant ittrois est un enfant ittrois. Il s'agit d'aider l'ensemble des familles, sans avoir l'impression de stigmatiser. De plus, l'offre sportive ittroise ne cesse d'augmenter, et ce projet vise à aider les parents, mais aussi les clubs sportifs. Pourquoi ne pas essayer que les enfants pratiquent du sport à Ittre et pas ailleurs ? Elle précise que c'est d'ailleurs une approche écologique. **Pol Perniaux (Pacte)** trouve qu'il faudrait dès lors dire clairement que c'est aussi pour aider les clubs ittrois. **Lindsay Gorez (MR)** répète que ça a toujours été le cas, selon elle.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

4. INTERCOMMUNALES – ISBW – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023 – ORDRE DU JOUR – DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente l'ordre du jour qui est assez standard : modification des représentants communaux et provinciaux, approbation du PV de la réunion précédente, résultats de consultance et budget 2024.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

5. INTERCOMMUNALES – IPFBW – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023 – ORDRE DU JOUR – DÉCISION

Paul Pierson (EPI) explique qu'il y a eu un transfert de l'intégralité du patrimoine de la SA «Energie Brabant wallon», avec une opération assimilée à une fusion par absorption. La SA était là en soutien à la filière des énergies renouvelables, mais son soutien est moins pertinent qu'en 2008. Cela simplifie la structure. Il rappelle que l'intercommunale regroupe les 27 communes du Brabant wallon ainsi que Braine-le-Comte et Ecaussines, et qu'elle s'occupe notamment de proposer des marchés groupés pour les communes en matière d'assurances, de contrôles électriques, etc.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

6. INTERCOMMUNALES – ORES ASSETS – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2023 – ORDRE DU JOUR – DÉCISION

Christian Fayt (EPI) précise que seront évoqués notamment le plan stratégique, les modifications statutaires, la scission partielle de l'AIESH (Couvion). Concernant le plan stratégique, il a noté par exemple qu'il y a des investissements prévus dans les années à venir pour pallier les problèmes des panneaux photovoltaïques qui décrochent. Il faudra toutefois plusieurs années avant de régler totalement la problématique. Le développement du réseau doit aussi tenir compte que le nombre des voitures électriques va augmenter d'ici à 2030. Enfin, il précise que l'intercommunale demande aux communes de faire une note de soutien à destination du Gouvernement wallon qui souhaitait aller chercher dans le bas de laine des intercommunales pour équilibrer son budget. Mais les intercommunales doivent déployer des solutions pour garantir le

service aux citoyens.

Claude Debrulle (Pacte) avait une question concernant l'implication d'ORES dans l'importation du gaz de schiste à Zeebrugge. **Christian Fayt (EPI)** serait incapable de confirmer ou non si ORES participe dans ce réseau d'importation du gaz. Mais il peut dire qu'ORES a sa première jonction biogaz depuis cette année. Il précise ne pas faire partie du magazine Investigations. (NDLR : **Claude Debrulle (Pacte)** nous a contacté par e-mail pour préciser qu'il avait, depuis le Conseil, informé le Conseil communal que sa référence à l'implication supposée d'Ores au transit de gaz de schiste en Belgique n'était pas confirmée et qu'il tenait à ce que cette mise au point soit faite dans le compte-rendu).

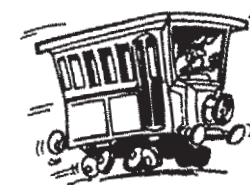
Ferdinand Jolly (I.C.) demande s'il faut s'attendre à une hausse du prix de la distribution pour l'électricité. Elia, le gestionnaire du réseau à haute tension, annonce une augmentation de 77%. **Christian Fayt (EPI)** confirme qu'il y aura des répercussions, mais il ne sait pas dire de quel montant.

VOTE : Oui (15 – EPI, MR, I.C. et Pacte sauf Claude Debrulle) – Abstention (1 – Claude Debrulle (Pacte))

7. INTERCOMMUNALES – IMIO – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023 – ORDRE DU JOUR – DÉCISION

Pascal Henry (MR) présente l'ordre du jour qui est plutôt régulier : plan stratégique, budget, nouvelle grille tarifaire.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)



Centre Funéraire Lesseigne

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

Mel' Ange
de Fleurs



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24

Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

8. ENVIRONNEMENT – GESTION COMMUNALE DES DÉCHETS DES MÉNAGES – COÛT VÉRITÉ BUDGET 2024 – DÉCISION

Fabienne Mollaert (EPI) précise que le coût vérité est de 96 % cette année. La taxe et le prix des rouleaux ne seront donc pas augmentés. Un rouleau de sacs poubelles pour les organiques sera offert par ménage, et 2 rouleaux pour les ménages de 5 personnes ou plus. Ce sont les sacs organiques qui ont été choisis pour la distribution gratuite, parce que les chiffres d'utilisation restent très bas sur l'entité. Pour lancer un projet de biométhanisation, il faudra bien plus de déchets organiques pour alimenter l'incinérateur. Par ailleurs, elle précise que ces sacs ont été modifiés pour être plus solides.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

9. RÈGLEMENT-TAXE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS – DÉCISION

Fabienne Mollaert (EPI) annonce que la taxe n'a pas changé par rapport à l'année précédente : 45 EUR pour les personnes isolées, 75 EUR par ménage de deux personnes, 95 EUR par ménage d'au moins trois personnes, par groupe de dix personnes vivant en communauté, pour chaque établissement commercial, artisanal, industriel ou de profession libérale, pour les immeubles abritant à la fois le redevable isolé et les locaux destinés à son activité, pour chaque maison de vacances, et 110 EUR pour les immeubles abritant en même temps le ménage du redevable et les locaux destinés à son activité.

Des ristournes sont accordées pour les familles de 5 personnes ou plus (5 EUR), pour les personnes isolées, bénéficiant du RIS ou de la GRAPA ou d'un revenu équivalent (12 EUR), pour les ménages ou familles monoparentales qui bénéficient du RIS ou de la GRAPA ou d'un revenu

équivalent (20 EUR). Pour les deux derniers, le remboursement se fera après présentation de documents. Le premier se fait automatiquement. L'échevine précise qu'à partir de février 2024, les collectes vont changer. Les sacs organiques seront repris chaque semaine. Les sacs blancs et les PMC seront collectés toutes les deux semaines. Enfin, les cartons seront ramassés une fois par mois.

Claude Debrulle (Pacte) demande si les sacs blancs seront dès lors plus petits. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que ce n'est pas nécessaire. Avec l'augmentation de ce que le sac PMC peut contenir et l'apparition des sacs organiques, les sacs blancs devraient pouvoir se conserver plus longtemps sans problème. Beaucoup de citoyens les sortent déjà moins régulièrement.

Claude Debrulle (Pacte) a pu observer le ramassage récemment, et les sacs organiques et blancs allaient dans la même camionnette. Qu'en est-il ? **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'une petite camionnette fait parfois le ramassage dans certaines rues, et que tout est ensuite mis dans le gros camion, en triant bien les différents types de sacs.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

10. FINANCES – SITUATION DE LA CAISSE COMMUNALE 2023 2ÈME TRIMESTRE – PRISE D'ACTE

Françoise Peeterbroeck (EPI) annonce que le total des caisses communales est de 7 521 852,36 EUR. Elle détaille la répartition de ce montant sur les différents comptes et dans les différentes caisses. Elle demande au conseiller **Claude Debrulle** si ce résumé est plus lisible, à la suite de sa remarque lors de la dernière présentation des caisses. **Claude Debrulle (Pacte)** estime que ce n'est pas encore parfait, mais il la remercie pour avoir déjà pris en compte sa demande.

Luc Schoukens (Pacte) a une question qu'il

aimerait poser à huis-clos.

Claude Debrulle (Pacte) rappelle également la question qu'il avait posée lors de la dernière présentation, concernant la légalité du fait que la personne qui tient les caisses est la même que la personne qui signe l'attestation de contrôle des caisses. Cette attestation doit normalement être signée par le Collège, et elle l'est par la Directrice Financière. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** note que sa question n'a pas été oubliée, mais qu'il n'y a pas encore eu de retour. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** précise tout de même que le Collège approuve ce rapport, et que donc l'approbation du Collège est bien là, même si ce n'est pas un membre du Collège qui signe. Il existe bien une délibération du Collège qui valide cela. **Claude Debrulle (Pacte)** insiste pour que ce soit vérifié malgré tout. **Fabienne Mollaert (EPI)** se demande comment c'était fait avant, quand lui était échevin. **Claude Debrulle (Pacte)** assure qu'il a toujours signé ce document lui-même.

11. POINT SUPPLÉMENTAIRE : INTERCOMMUNALES – IGRETEC – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE DÉCEMBRE – ORDRE DU JOUR – DÉCISION

Paul Pierson (EPI) précise qu'il n'y a rien de particulier à l'ordre du jour. Cette intercommunale est utilisée par la Commune uniquement pour le contrôle des moteurs. Il n'y a pas d'incidence directe pour l'itre.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

12. POINT SUPPLÉMENTAIRE : INTERCOMMUNALES – INBW – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE DÉCEMBRE – ORDRE DU JOUR – DÉCISION

Christian Fayt (EPI) annonce que le plan stratégique 2023-2025 y sera discuté avec un premier bilan après 9 mois. 53 % des projets sont



RACING DESIGN | CAR WRAPPING

PHOENIX JMT

Visual Communication
Signs & Car Wrapping
Vintage & Classic Racing Design

Tél. **0475/49 13 36 • 0470/57 30 27**
info@phoenix-jmt.be •  **Phoenix JMT**
Rue de Tubize 137 - B-1440 Braine-le-Château

dans le vert, 31 % dans l'orange, 7% doivent être débloqués et 2% ne pourront pas être mis en place. Trois objectifs concernent Ittre selon lui : les projets de digitalisation, la gestion patrimoniale des égouts (Ittre est une commune pilote avec Wavre) et les enjeux écologiques. Le budget est en boni de 3 092 000 EUR. Il y a toutefois un déficit dans la gestion des déchets, qui s'explique par le fait que l'incinérateur n'a pas tourné à plein régime avec le four n°1 qui était en réparation.

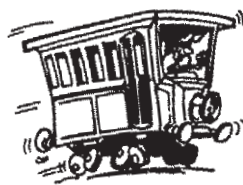
Luc Schoukens (Pacte) demande si la biométhanisation fait toujours partie des projets. Si oui, dans quel délai ? **Christian Fayt (EPI)** rappelle qu'il avait été annoncé qu'il n'y aurait qu'un seul projet pour l'ensemble de la Région wallonne. Mais une réunion a eu lieu pour annoncer qu'il y en aurait finalement deux, ce qui remet un peu d'espoir pour le projet ittrois. C'est aussi pour cela qu'il y a une grande importance donnée aux sacs verts, même si les gens compostent beaucoup dans la commune.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

13. POINT SUPPLÉMENTAIRE : INTERCOMMUNALES – ECETIA – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE DÉCEMBRE – ORDRE DU JOUR – DÉCISION

Christian Fayt (EPI) annonce qu'il s'agit d'une nouvelle intercommunale, qui va proposer un soutien pour les projets immobiliers, ainsi que pour les emprunts. L'ordre du jour est assez régulier : plan stratégique, etc.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)



14. PV DU CONSEIL COMMUNAL PRÉCÉDENT AMENDEMENTS DE CLAUDE DEBRULLE (PACTE)

Claude Debrulle (Pacte) a deux amendements concernant le PV du Conseil du 17 octobre 2023. Le premier concerne sa question orale sur la page Facebook de la Commune, pour laquelle il a été interrompu de façon vive par le Bourgmestre et n'a pas pu aller jusqu'au bout. Le PV devrait porter trace que le conseiller a été interrompu, selon lui. **Christian Fayt (EPI)** estime que ce qui est proposé par le conseiller reflète ce qu'il s'est passé, il est donc d'accord avec l'amendement.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

Claude Debrulle (Pacte) présente son deuxième amendement au PV, qui concerne le point supplémentaire portant sur le projet du Tubize Outlet Mall et l'invitation à Michel Januth, Bourgmestre de Tubize, de venir au Conseil communal ittrois. Il propos, à la suite de ce qui a été écrit dans le PV : « Le Conseil communal décide de prendre acte du point supplémentaire déposé par M. Cl. Debrulle, (...) des éléments de réponse apportés par le Président, CH. Fayt, » d'ajouter « et de l'impossibilité pour le Conseil communal, en l'absence d'informations complètes sur l'ampleur du projet d'aménagement de l'ancien site des Forges de Clabecq ainsi que du projet d'OMT, d'apprécier les moyens d'obvier aux inconvénients de saturation automobile prévisibles, notamment, entre l'automne 2024 et 2027 dans notre Commune. » Pour cet amendement, **Christian Fayt (EPI)** estime que cela change l'article et la décision. La proposition faite par le conseiller relève de son appréciation des débats, et il refuse donc l'amendement. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** note que le conseiller demande d'ajouter une décision alors que c'était une prise d'acte. **Claude Debrulle (Pacte)** constate qu'il n'a pas de réponse. L'amendement n'est pas proposé au vote.

15. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Christian Fayt (EPI) profite de ce point pour faire un état de la situation concernant les PFAS. Les différents résultats ont été vérifiés dès le lundi suivant cette actualité, avec la secrétaire générale. Sur la commune, l'eau est distribuée des deux manières : Ittre et Haut-Ittre sont principalement desservis par la zone Baulers/Ittre. Les contrôles faisaient état de 66µ/l. A Virginal, c'est un autre système puisque c'était une ancienne zone autonome. Comme les citoyens l'ont constaté, les résultats étaient absents et il était inscrit « en cours ». Quelques maisons dépendent de Ronquières où les chiffres se sont révélés plus hauts que la future norme européenne. La commune est donc intervenue auprès de la SWDE et de Vivaqua, qui gère la zone de Virginal, pour demander les résultats des tests rapidement. **Luc Schoukens (Pacte)** note que tout cela a été partagé sur le Facebook de la commune. **Christian Fayt (EPI)** souligne que cette page a énormément de succès, contrairement à ce que certains pensent. Il poursuit en disant que dès que les résultats sont disponibles, la Commune les partagera.

Ferdinand Jolly (I.C.) a vu que les pays nordiques et les USA ont une norme bien plus stricte que la future norme européenne. Le Parlement wallon évoque désormais une limite à 30µ pour les PFAS et 4µ pour les plus toxiques.

Christian Fayt (EPI) trouve cela interpellant aussi. Il semble évident que tout cela était connu au niveau de l'Europe, et qu'il y a eu des pressions au niveau du Parlement Européen pour ne pas baisser ces normes. Les normes de santé sont trop souvent perdantes dans l'équilibre avec les intérêts économiques. Les communes ont malheureusement peu de pouvoir : elles vont faire pression, et subir les décisions.

P. & A. GELIN vins

VOTRE CAVISTE EN TOUTE CONFIANCE DEPUIS 1921



• VENTE AU DÉTAIL

• CIRCUIT COURT : UN VRAI NÉGOCIANT QUI IMPORTE 100% DE SES VINS

• DES CONSEILLERS QUALIFIÉS QUI VOUS ORIENTENT EN FONCTION DE VOS ENVIES

• PLUS DE 500 RÉFÉRENCES MISES EN BOUTEILLE AU CHÂTEAU

BRAINE-LE-CHÂTEAU
RUE DE TUBIZE 51
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

02/366.91.48
WWW.GELINVINS.BE
INFO@GELINVINS.BE



Pascale Carton (I.C.) considère que 66µ, avec une norme placée à 100µ, c'est quand même beaucoup, avec des crèches, des seigneureries, des accueils pour personnes avec handicaps.

Christian Fayt (EPI) répond qu'il a été démontré qu'en filtrant l'eau au charbon, ça réduit déjà drastiquement les taux. Il faut donc donner les moyens à la SWDE pour qu'elle puisse prendre des mesures. Il demande à chacun conseiller d'interpeller ses élus.

Daniel Vankerkove (I.C.) trouve très préoccupant qu'une partie de la commune n'ait pas de chiffre. Les gens vont pouvoir penser ce qu'ils veulent, et ça risque de déclencher de la panique. **Christian Fayt (EPI)** précise que c'est pour cela que des tests ont été redemandés immédiatement.

Ferdinand Jolly (I.C.) a vu que Maxime Daye, Bourgmestre de Braine-le-Comte, avait demandé des contrôles indépendants et avait conseillé de ne pas boire l'eau du robinet avant les résultats.

Christian Fayt (EPI) préfère ne pas faire paniquer les citoyens. Le bourgmestre de Braine-le-Comte s'appuyait sur un résultat connu, et trop élevé, pour ces conseils. Des dispositions seront prises dès que les résultats sont reçus.

Luc Schoukens (Pacte) trouve qu'il s'agit d'un enjeu de société. Il insiste sur le relai politique pour un respect de l'environnement plus important lorsqu'il y a des dossiers concernant l'agriculture, l'économie, etc.

16. QUESTIONS ORALES

Trottoirs ouverts

Ferdinand Jolly (I.C.) constate que des trottoirs ont été ouverts, probablement pour la fibre optique, suite à des travaux de VOO, et cela fait plus de trois semaines. Ils n'ont toujours pas été refermés. C'est dangereux et glissant. **Jacques Wautier (EPI)** confirme que ce sont des travaux pour la fibre optique. Le dossier est suivi mais avec les conditions climatiques, c'est très compliqué.

Parking arrière de la salle Planchette

Daniel Vankerkove (I.C.) remarque qu'il y a de plus en plus de personnes qui utilisent ce parking. Il serait intéressant de sécuriser les escaliers avec une rampe dans un futur immédiat. Le Collège note la proposition.

Parkings vélos

Luc Schoukens (Pacte) revient avec une demande qui avait déjà été soumise plusieurs fois, pour l'installation de parkings vélos à proximité des commerces. Quel est l'état d'avancement ?

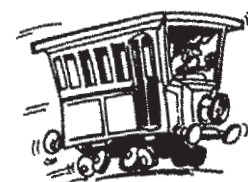
Fabienne Mollaert (EPI) répond qu'un recensement doit être fait pour vérifier la dimension des trottoirs, les besoins des commerçants, etc. Mais il n'y a pas réellement de demande de leur part.

Grand Closin

Claude Debrulle (Pacte) a vu dans les pièces du dernier Collège qu'il y avait une prise d'acte concernant une décision avec l'agriculteur qui gère le Grand Closin. Qu'en est-il ? **Christian Fayt (EPI)** explique que les pommes de terre ont été enlevées avant les grosses pluies. Il aurait pu y avoir des problèmes de coulées, donc de l'herbe a été semée pour une meilleure rétention. L'agriculteur prendra le premier foin et le deuxième, et le terrain sera ensuite à la Commune.

Jacques Wautier (EPI) tient à préciser que les trois projets de la CLDR évoqués lors du précédent Conseil sont en bonne voie. De plus, il avait eu une question concernant le choix de la marque de café dans le marché public. Il n'y a pas de marché public pour le café. Dans le marché public en plus, il y a eu une erreur qui n'attribue pas de pondération pour les facteurs « local » et « durable ». Ils ne valent donc rien dans les critères d'attribution. Ce sera corrigé à l'avenir.

*Le Conseil se poursuit à huis-clos.
Julie Duthy*



RETROUVEZ
TOUS LES
ÉVÈNEMENTS
SUR

WWW.ITRECULTURE.BE

CLAES MATÉRIAUX SRL

VOUS REMERCIENT DE VOTRE CONFIANCE
ET VOUS SOUHAITENT DE CHALEUREUSES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE

QUE 2024 VOUS APPORTE PAIX - SANTÉ - PROSPÉRITÉ

MATÉRIAUX - CARRELAGE - ISOLATION

TOUJOURS UN CARRELAGE DE QUALITÉ
POUR UN PRIX À LA PORTÉE DE TOUS

Rue Bierny 3 1460 - Virginal

Tél./Fax 067/64 80 96

En semaine de 7h30 à 18h - Samedi de 7h30 à 12h

Fermé le lundi
Mardi, mercredi et jeudi : 10h - 18h30
Vendredi : 10h - 19h
Samedi : 9h - 19h
Dimanche : 9h - 16h

Rue de Virginal, 6 - 1460 Ittre
+32 67 21 41 20



ARNAUD CHAMPAGNE
CHOCOLATIER



DÉCOUVREZ LES PRODUITS DES FÊTES DE
FIN D'ANNÉE AU MAGASIN ET SUR
WWW.ARNAUDCHAMPAGNE.BE

UNE REMISE DE 5 % SUR VOS COMMANDES
AVANT LE 10 DÉCEMBRE 2023





PHARMACIES DE GARDE



MERCREDI 6 DÉCEMBRE

Guillaume

Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669065

JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023

Jonckheere Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE - 02 3556259

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Familia Vion L. Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669010

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Ph. De Saintes Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES 02 3900438

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Ph. De Saintes Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES 02 3900438

LUNDI 11 DÉCEMBRE

Vesnau Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME 067 646187

MARDI 12 DÉCEMBRE

Multipharma Stievenart Rue De Mons, 73 TUBIZE 02 3556050

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

Rebecq-Quenast - Emdadi Rue Du Faubourg, 1 QUENAST 067 670707

JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023

Familia Tubize Rue De La Soie, 12 TUBIZE 02 3556189

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

Des Forges - Smoos Rue Du Château, 51 CLABECQ 02 3557541

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Familia Alexis Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE 02 3669204

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Familia Alexis Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE 02 3669204

LUNDI 18 DÉCEMBRE

Loop Rue De Nivelles, 155 A BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669361

MARDI 19 DÉCEMBRE

Multipharma Henry Grand Place, 9 TUBIZE 02 3900355

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

De Ittre Rue Neuve, 5 ITTRE 067 648421

JEUDI 21 DÉCEMBRE

De Buijl Rue Du Pont, 62 REBECQ 067 638201

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

Multipharma Clabecq Place Josse Goffin, 11 CLABECQ 02 3559948

SAMEDI 23 DÉCEMBRE

Brenard Rue Docteur Colson, 36 REBECQ 067 636424

DIMANCHE 24 DÉCEMBRE

Brenard Rue Docteur Colson, 36 REBECQ 067 636424

LUNDI 25 DÉCEMBRE

Des Forges - Smoos Rue Du Château, 51 CLABECQ 02 3557541

MARDI 26 DÉCEMBRE

Vandersteen Rue De La Déportation, 50 TUBIZE 02 3556079

MERCREDI 27 DÉCEMBRE

Rebecq-Quenast - Emdadi Rue Du Faubourg, 1 QUENAST 067 670707

JEUDI 28 DÉCEMBRE

Guillaume Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669065

VENDREDI 29 DÉCEMBRE

Multipharma Stievenart Rue De Mons, 73 TUBIZE 02 3556050

SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2023

Jonckheere Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE 02 3556259

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

Jonckheere Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE 02 3556259

LUNDI 1 JANVIER

Familia Tubize Rue De La Soie, 12 TUBIZE 02 3556189

Ph. Familia Rue de la Soie 12 1480 Tubize 8km 02 3556189

pharmacie de la collégiale

Grand'Place 49 1400 Nivelles 9km 067 213513

Ph. Deltenre Rue de la Station 78 7090 Braine-le-Comte 12km 067 552190

Farmafrance Halle Beestenmarkt 19 1500 Halle 13km 02 3611029

MARDI 2 JANVIER

Apotheek Acacia

Ninoofsesteenweg 60 1500 Halle 13km 02 3568149

Ph. Servais-Braine Centre Chaussée de Nivelles 86 1420 Braine-l'Alleud 13km 02 3842457

Ph. Servais Ohain Route de Genval 9 1380 Ohain 19km 02 6331033

Ph. Cognebeau Rue de Cognebeau 68 7060 Soignies 19km 067 332710

MERCREDI 3 JANVIER

Ph. Aelbrecht Rue de la Station 22 7090 Braine-le-Comte 12km 067 552137

La pharmacie de Saintes Chaussée d'Enghien 284 1480 Saintes 13km +3223900438

Apotheek Toelen Grote Markt 25 1500 Halle 13km +3223565639

Tamiphar Rue de la Bachée 86 1380 Plancenoit 14km 02 6333195

JEUDI 4 JANVIER

Apotheek Debremaeker De Lannostraat 1 1502 Lembeek 10km 02 3565849

Ph. De Buijl SPRL Rue du Pont 62 1430 Rebecq-Rognon 11km 067 638201

Ph. Simon Rue de la Haie 7 7190 Ecaussinnes-d'Eng 13km 067 442039

Ph. Guisset Chaussée de Bruxelles 387 1410 Waterloo 15km 02 3547323

VENDREDI 5 JANVIER

Ph. Parvais Place du Quartier Saint-Jacques 22 1420 Braine-l'Alleud 10km 02 3844600

Multipharma Ecaussinnes Rue Ernest Martel 31 7190 Ecaussinnes-d'Eng 13km +067 442148

Apotheek Beaujean Don Bo Lampstraat 2 1500 Halle 14km 02 23617361

Bauphar Route de Quenast 15 1430 Bierghes 15km 02 3959215

ENTREPRISE HORTICOLE MARC MUSCH

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ À VOTRE SAPIN DE NOËL ?

	Hauteur (cm)	Epicéa	Nordman
COUPÉ	80-100	15 €	25 €
	100-150	20 €	30 €
	150-200	25 €	42 €
	200-250	32 €	65 €



Croisillon pour support sapin : 6 €



Nous oui ! Nous vous proposons dès lors un véritable sapin de Noël de première qualité, cultivé avec soin et dans le respect de la NATURE

Nous assurons la livraison à domicile pour la somme de 5 euros mais vous avez aussi la possibilité de venir chercher votre sapin directement à la serre
À L'ADRESSE SUIVANTE : RUE BRUYÈRE À VIRGINAL AU FOND DE LA SERVITUDE SITUÉE À CÔTÉ DU N°79 (PARKING ASSURÉ)
 Heures d'ouverture à partir du vendredi 1er décembre : du mercredi au vendredi de 13h à 18h - Samedi et dimanche de 10h à 18h - FERMÉ LE LUNDI

N'HÉSITÉS PLUS ET PASSEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE COMMANDE AU 0475/90 66 33

Si vous voulez rester fidèle à un produit naturel et à une tradition, offrez-vous le «Prince d'Ardennes» !!



SAMEDI 6 JANVIER

Ph. GENONCEAUX Avenue Napoléon 2 1420 Braine-l'Alleud 11km 02 3843280

Ph. Multipharma Braine Le Grand'Place 40 7090 Braine-le-Comte 12km 067 552090

Ph. Verset Rue Léopold II 31 6210 Frasnes-lez-Gosse 22km 071 851188

Ph. des Ascenseurs Chaussée Paul Houtart 330 7110 Houdeng-Goegnies 23km +064 223246

DIMANCHE 7 JANVIER

Isabelle Loop Rue de Nivelles 155 1440 Braine-le-Château 3km 02 3669361

Ph. De Vriese Place des Déportés 13 1400 Nivelles 9km 067 210636

Phie Brenard Rue Docteur Colson 36 1430 Rebecq-Rognon 12km 067 636424

Ph. du Chenois SRL Rue Emile Dury 2 1410 Waterloo 14km 02 3549694

LUNDI 8 JANVIER

Ph. Servais Braine Chaussée d'Alsemberg 577 1420 Braine-l'Alleud 12km 02 3864500

Ph. Seneffe Centre Rue Rouge Croix 6 7180 Seneffe 16km 064 541101

Senne Pharma Rue de la Station 49 7060 Soignies 19km 067 332841

Ph. de Rudder Rue de la Station 2 1332 Genval 23km 02 6536479

MARDI 9 JANVIER

Ph. De Ittre Rue Neuve 5 1460 Ittre 0km 067 648421

Ph. de Lillois Grand'Route 199 1428 Lillois-Witterzée 9km 02 3842306

Multipharma Ecaussinnes Rue Ernest Martel 31 7190 Ecaussinnes-d'Eng 13km 067 442148

Ph. d'Ottignies Avenue Reine Astrid 24 1340 Ottignies 26km 010 414505

MERCREDI 10 JANVIER

Ph. De La Maillebotte Square des Nations Unies 9 1400 Nivelles 10km 067 213826

Ph. GENONCEAUX Avenue Napoléon 2 1420 Braine-l'Alleud 11km 02 3843280

Ph. Simon Rue de la Haie 7 7190 Ecaussinnes-d'Eng 13km 067 442039

Farmafrance Halle Beestenmarkt 19 1500 Halle 13km 02 3611029

JEUDI 11 JANVIER

PHARMACIE DERASSE BS Rue de Hal 1 1421 Ophain-Bois-Seign 5km 067 458522

Phie Brenard Rue Docteur Colson 36 1430 Rebecq-Rognon 12km 067 636424

Apotheek Lecocq Ninoofsesteenweg 97 1670 Pepingen 17km 02 3562094

Ph. Cognebeau Rue de Cognebeau 68 7060 Soignies 19km 026 7332710

VENDREDI 12 JANVIER

La Ph. Des Forges Rue du Château 51 1480 Clabecq 6km 02 3557541

Multipharma Nivelles - Rue Rue de Namur 6 1400 Nivelles 9km

067 212229

Apotheek Herfelingen Steenweg Asse 213 1540 Herfelingen 19km 054 567269

Multipharma 445 Square Marie-Pouli 6 1310 La Hulpe 21km 02 6533469

SAMEDI 13 JANVIER

Ph. Parvais Place du Quartier Saint-Jacques 22 1420 Braine-l'Alleud 10km 02 3844600

Apotheek Leclercq Sint-Rochusstraat 15 1500 Halle 12km 02 3565429

Braine Santé Ph. Rue de Mons 35 7090 Braine-le-Comte 12km 067 552145

Pharmacie du petit moulin Avenue Gaston Baudoux 5 7181 Feluy 13km 067 877357

DIMANCHE 14 JANVIER

Ph. Familia Rue de la Soie 12 1480 Tubize 8km 02 3556189

Ph. Derclaye Rue de Namur 94 1400 Nivelles 8km 067 213193

Ph. by MMG Nivelles Rue de l'Industrie 8 1400 Nivelles 11km 067 688207

Ph. De L'Estree Chaussée d'Alsemberg 156 1420 Braine-l'Alleud 11km 02 3841890

MÉDECIN DE GARDE



Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.
Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

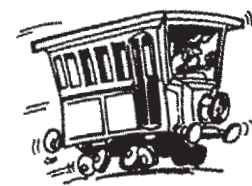
Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le 1733.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 1733.

PERMANENCE VÉTÉRAIRE

0497/55 22 55



-5% sur un montant supérieur à 30€*

-10% sur un montant supérieur à 60€*

La Brioche d'Or
P. Rhéau
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

ATELIER DE NIVELLES
Point d'enlèvement commandes payées
Rue Louis Braille, 7
Zoning sud - parcours fléché

MAGASIN: RUE NEUVE, 14 • 1460 ITTRE • TEL 067/64.77.35
PHILIPPE RHÉAU • PÂTISSIER • BOULANGER • CHOCOLATIER • GLACIER

REMISES SPÉCIALES NOËL ET NOUVEL AN
* Valables jusqu'au 11 décembre 2023 inclus pour toute commande payée, à enlever le 24, 25 et 31 décembre 2023. Conditions identiques sur le site www.labriochedor.be. Le dépliant comprenant nos propositions gourmandes de fin d'année est disponible en magasin.

Retrouvez-nous sur:

OFFRE EXCEPTIONNELLE

DU 01/11/2023 AU 31/01/2024

ACHETEZ 1 MONTURE & 2 VERRES
progressifs ou unifocaux

RECEVEZ UNE SECONDE PAIRE DE VERRES
à l'identique *

OPTIC WERY

OPTICIENS - OPTOMÉTRISTES DE RÉFÉRENCE
SUR BRAINE-LE-CHÂTEAU DEPUIS PLUS DE 20 ANS!

Rue de la Libération, 42/2
1440 Braine-le-Château
02/366.42.30
opticweryblc@gmail.com
Du mardi au vendredi de 9h-18h30 et le samedi de 9h à 16h30

UN GRAND CHOIX DE MONTURES OPTIQUES ET SOLAIRES:

ISABEL MARANT | theo | GIORGIO ARMANI | LAZAL EYEWEAR | ba&sh

SAINT LAURENT PARIS | Chloé

PARTENAIRE TOUTES MUTUELLES

*Voir conditions en magasin. Offre non cummable. Action valable jusqu'au 31/01/2024.

OUVERT
21/12 DE 14H À 19H
22 - 23 ET 24/12 DE 9H À 19H
25/12 DE 9H À 17H
29-30 ET 31/12 DE 9H À 19H
1/1 DE 9H À 17H

Mel'Ange de Fleurs
Créations florales

49 rue Hameau de Samme, 1460 Virginal

0478 513 441

Mel'ange de fleurs

JASMIN
MAZOUT ET PELLETS

www.mazout-jasmin.be

7100 Trivières

064 22 47 03

IVA IMMOBILIERE

VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ

COMMISSION DE VENTE DE 1 À 2% (*)

- Service personnalisé
- Taux de satisfaction de 99% ★
- Estimations offertes

02 850 03 63

1 RUE DE NIVELLES À BRAINE-LE-CHÂTEAU
WWW.IVA-IMMOBILIERE.BE

(*) htva - voir conditions en agence

NATHALIE DUVEILLEZ

de bien naître à bien être...

- Equicoaching : coaching en épanouissement personnel accompagné du cheval
- Accompagnement émotionnel et informatif autour de la naissance par la Doula
- Rituel rebozo et massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

Possibilité de chèques cadeaux

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre
0477/65 74 10 - nathalie.duveillez@prowebox.com
www.nathalieduveillez.be

Espace au Vert
Centre interdisciplinaire

Psychologie - Thérapies - Accompagnement du Deuil et du Trauma - Sexologie - Coaching
Conseil en image - Massage - Shiatsu
Acupuncture - Réflexologie - Sophrologie
Ostéopathie D.O - Accompagnement Sportif

Rue Haute, 29 - 1460 Ittre - 0494 75 48 18
www.espaceauvert-ittre.be

SE concept
BARZIN Ghislain

- Location de matériel (son, lumière et vidéo) et apport technique sur tout type d'événement
- Ingénierie du son (live et studio)
- Réparation de matériel électronique, informatique et électroménager
- Animation de soirée dansante
- Electricité générale

0479 25 76 45
barzin.ghislain@hotmail.com
TVA : BE0772 544 523

COMARTAGRIND
ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

FAITES LE BON CHOIX, CONSOMMEZ ITTROIS !

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS, DES ARTISANS, DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS A VOTRE SERVICE !

WWW.COMARTAGRIND.BE